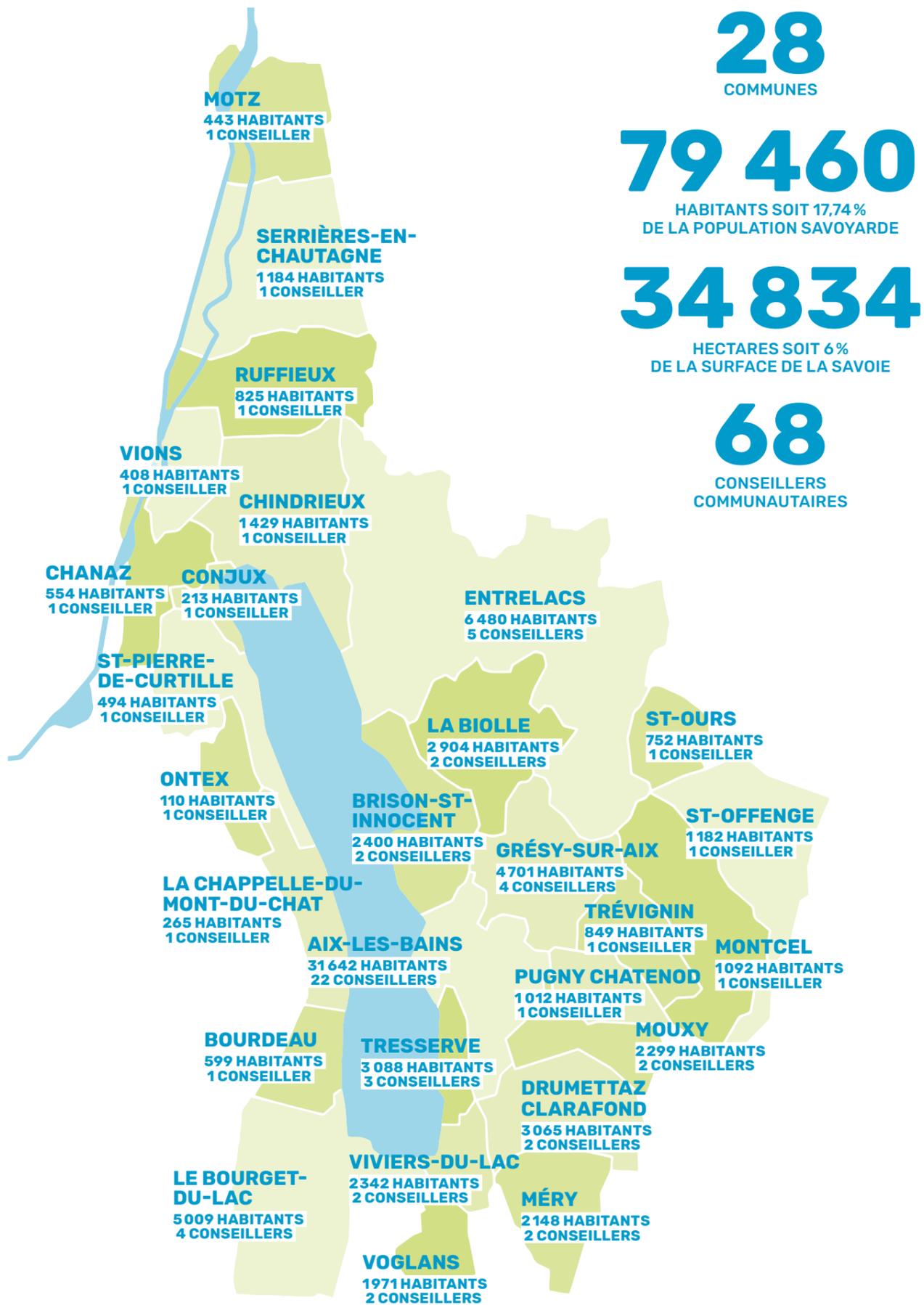


**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

ANON

**GRAND
LAC**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



ÉDITO



Renaud Beretti
Président de Grand Lac

C'est avec plaisir que je vous invite à prendre connaissance du rapport d'activité 2022 de Grand Lac Agglomération. Dans un souci permanent de transparence, nous souhaitons, dans ce document, mettre en avant les engagements et les actions menées dans les domaines de compétences de notre collectivité durant cet exercice.

Grand Lac est un territoire qui bénéficie d'atouts considérables en termes de démographie, d'activités économiques, de tourisme et de cadre de vie. Ces biens sont précieux et nous avons le devoir de leur porter une attention particulière. L'année 2022 a été marquée par notre volonté de faire face aux enjeux de demain. Après l'élaboration du Projet de territoire « Inventons Grand Lac » en 2021, l'engagement pour le Programme International UNESCO sur l'Homme et la Biosphère atteste de cette volonté d'associer les préoccupations de protection de la nature et celles de développement des populations et des économies locales.

C'est ainsi que dans le cadre de la « Prime Chaleur Renouvelable », un investissement important, avec le soutien de l'ADEME permettra, dans les trois prochaines années de participer à la décarbonisation de nos sources de chaleur actuelles.

Protéger nos habitants contre les risques d'inondations nous a conduit également à engager, au cours de cette année, des travaux importants de protection des crues.

Le programme « Territoire Engagé Transition Écologique » a permis à Grand Lac d'être labellisé 1^{ère} étoile pour le référentiel économie circulaire. Des efforts importants ont été menés sur la valorisation des déchets par la mise en place de l'extension des consignes de tri et le programme de mise à disposition de composteurs individuels et adaptés pour l'habitat collectif.

Être au plus près des besoins de nos populations, leur apporter les meilleurs services, sont les engagements que nous avons tenus tout au long de cette année 2022. Je saisis cette occasion pour remercier l'ensemble des élus et toutes nos équipes qui ont contribué à ce dynamisme.

Je souhaite que la lecture de ce rapport d'activité vous permette de mieux connaître notre agglomération et peut-être de vous y impliquer, à votre niveau, pour en devenir acteur !

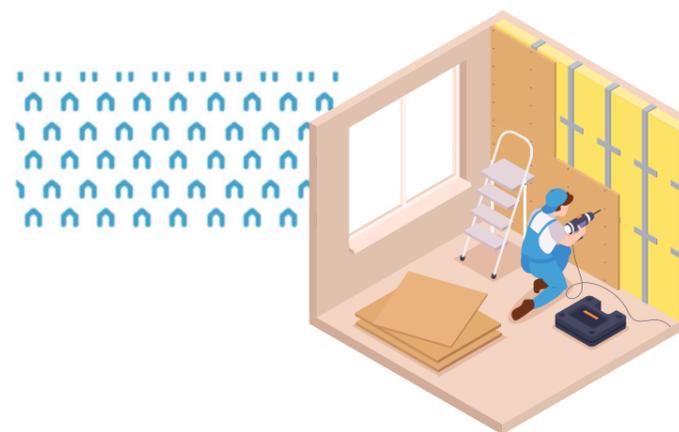
LE PROJET DE TERRITOIRE

La soirée de lancement du 2 mars 2022 a réuni 350 personnes (élus, socio-professionnels, habitants). En prenant de la hauteur avec l'intervention de Walter Bouvais, entrepreneur, auteur et conférencier engagé pour la transition écologique de notre société, nous avons pu poser les jalons de cette démarche de projet de territoire et ouvrir, d'ores et déjà, le débat et l'expression de tous. Plus de 260 propositions et expressions ont été collectées ce soir-là, acte 1 du projet de territoire. La soirée du 6 décembre 2022, acte 2 du processus, se lit d'une part comme une ligne d'arrivée après plusieurs mois de concertation et d'autre part comme le point de départ de la concrétisation du projet de territoire de Grand Lac.



JE RÉNOVE GRAND LAC

Au mois de mai 2022, l'agglomération a lancé un vaste programme de rénovation thermique et d'évolution de l'habitat privé: Je Rénove Grand Lac. Ce programme, prévu sur 4 ans, de juin 2022 à juin 2026, est doté d'un budget de 4,12 millions d'euros, en partenariat avec la région Auvergne-Rhône-Alpes, France Rénov', le Département de la Savoie et l'Agence nationale de l'habitat.



UN PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

En novembre 2022, le plan de sobriété énergétique de Grand Lac est entré en vigueur. Trente mesures concrètes qui s'articulent autour de trois axes principaux ont commencé à être mises en place. L'objectif : réduire de 10 % la consommation totale de la collectivité d'ici 2024.



NOUVEAU RÉSEAU

Enjeu majeur aujourd'hui et pour demain, la mobilité sur le territoire entre dans une nouvelle ère. Dans le cadre de la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) déléguée à RATP Dev pour la période 2022-2028, Grand Lac a lancé en juillet son nouveau réseau de bus urbains.

DES HOMMES ET DES FEMMES

Sens au travail et convivialité: après la phase de Covid lourde et impactante, une nouvelle page s'est ouverte sur cette année 2022 avec l'instauration de temps collectifs, nécessaires à la cohésion et au sentiment d'appartenance.

C'est ainsi que dans le cadre de la réforme du temps de travail et la mise en œuvre des 1607 heures, des activités spécifiques ont été proposées sur la journée de solidarité nouvellement mise en œuvre. Orientée sur la connaissance des autres métiers de l'agglomération par des immersions, visites de sites... cette journée avait pour objectif de veiller à ce que les agents présents puissent apprendre à se connaître et à échanger dans un cadre plus serein, plus détendu.

59 agents se sont inscrits à 9 ateliers proposés par les services de l'agglomération (immersion au service de collecte ou à l'EHPAD des Grillons, visite de sites du service d'eau potable et d'assainissement, visite d'un espace protégé et nettoyage des déchets...).

Pour cause de Covid, la soirée des vœux du Président aux agents n'a pas pu avoir lieu en 2022 mais a été remplacée par un temps festif le samedi 4 juin où tous les agents de la collectivité étaient conviés avec leur famille. Ce temps a ainsi permis de réunir 450 agents et leur famille et de mettre à l'honneur les retraités de l'année et les médaillés du travail.

janv.

Mise en application de la nouvelle organisation horaire: 1 607 heures avec un décalage au 1^{er} avril pour la mise en application concrète des nouveaux plannings. Trois cycles définis :

- 1 cycle 36h/semaine + 6 RTT annuelles,
- 1 cycle 37h30 + 15 RTT pour les chefs de service et agents de catégorie A effectuant des horaires variables,
- Maintien du cycle à 35h.

mars

Arrivée de la première assistante sociale à l'agglomération, partagée avec la Ville d'Aix-les-Bains permettant à de nombreux agents de bénéficier en interne d'un soutien sur de nombreuses questions d'ordre social (santé / handicap, problèmes économiques, accompagnement aux événements de la vie, accès au logement, démarches administratives).

mai

Le troisième forum de l'emploi pour la filière médico-sociale. Cette édition s'est inscrite dans la continuité de la précédente au niveau présence des professionnels (9 stands de structures professionnelles dont 2 centres de bilans de compétences) et un peu moins de visiteurs (85 participants contre 102 en 2021 et 87 en 2020), pour 29 entretiens de recrutement.

Le dispositif sera modifié dans son organisation et sa structuration en 2023 au vu des remarques formulées par les visiteurs (accessibilité au lieu difficile et horaires perfectibles).

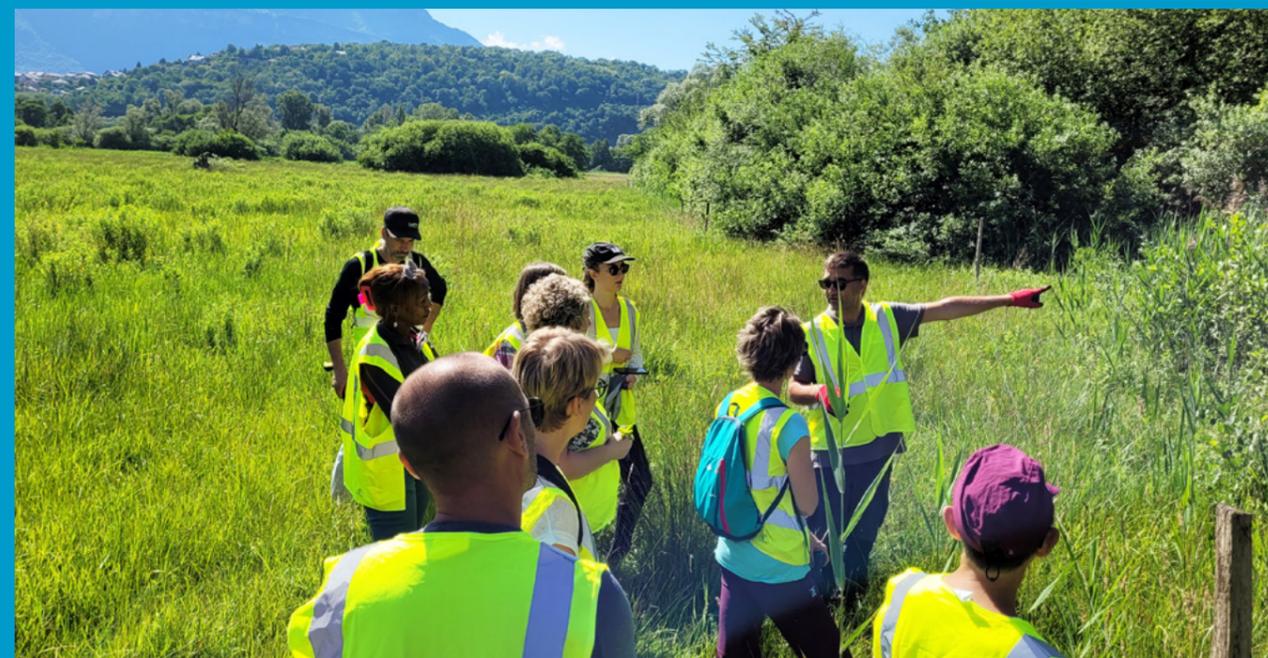
juin

Première mouture de la journée de solidarité orientée « rencontre et solidarité », sur la base du volontariat. 59 agents se sont inscrits et ont participé aux ateliers proposés. Le questionnaire réalisé après la séquence a permis de valider un bon intérêt pour la démarche (note moyenne de 4,7/5 sur la qualité des ateliers et leur intérêt). Des pistes d'améliorations ont été suggérées pour 2023 en tâchant de s'orienter davantage sur les immersions dans les services et en sensibilisant davantage sur des thématiques environnementales. **Lancement d'une campagne de sensibilisation sur le harcèlement,** élaborée en groupe de travail et mettant en avant sous un format BD, 4 affiches présentant des situations réelles et, bien évidemment, inacceptables. Cette sensibilisation sera poursuivie en 2023 avec une conférence théâtralisée ouverte à tous les agents. Le lien se faisant à travers un protocole d'analyse des situations en coopération avec le Centre de gestion de la Savoie.

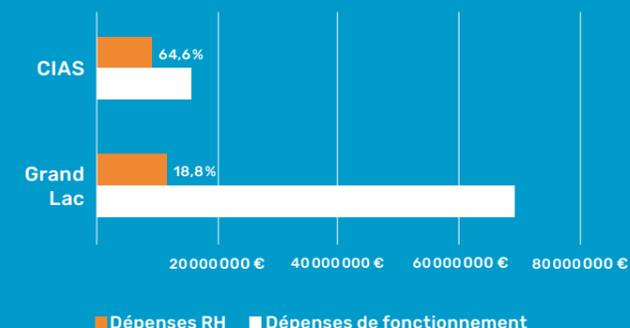
déc.

Organisation des élections professionnelles avec un taux de participation des agents de 50,2 % des inscrits. Ces élections sont le point de départ pour l'instauration du nouveau Comité Social Territorial remplaçant le Comité Technique et la Formation Spécialisée remplaçant dorénavant le CHSCT. Ce mois de décembre avec le lancement d'un marché pour choisir un cabinet conseil a été le point de démarrage d'une réflexion qui va s'organiser sur l'année 2023 autour de la restructuration du régime indemnitaire de la collectivité, outil en place datant de la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget, avant la fusion de 2017 et qui nécessite d'être revu en profondeur.

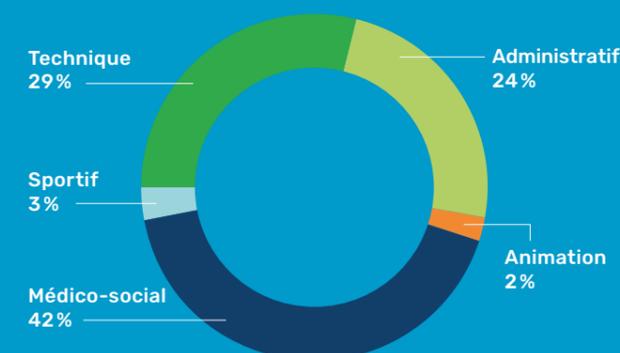
Temps forts



Répartition charge RH/Charge fonctionnement (données 2022)



Répartition des effectifs permanents par filière



502

agents permanents

soit + 4 % par rapport à 2021

10,5%

d'absentéisme

en augmentation de 8 % par rapport à 2021 (8 %), du fait entre autres d'un fort impact de la Covid dans la filière médico-sociale. Ce taux pour la première année dépasse les chiffres nationaux (9,6 % dans la Fonction Publique Territoriale en 2021).

22,8 M€

de masse salariale

(13,1 millions d'euros à Grand Lac et 9,7 millions d'euros au Centre Intercommunal de l'Action Sociale).

1086

jours de formation

pour 302 agents formés soit + 4,4 % par rapport à 2021.



QUELLE POLITIQUE RH POUR LES ANNÉES À VENIR ?

Les enjeux majeurs pour la collectivité, en termes de politique RH pour les années à venir, ont été définis autour de trois axes principaux :

- Travailler à l'attractivité de la collectivité pour anticiper le remplacement des départs d'agents et particulièrement sur les métiers du social et du médico-social.
- Anticiper les arrêts prolongés et travailler à des plans de formation individualisés, pour faciliter les reclassements.
- Accompagner les services dans leur organisation pour adapter les moyens aux besoins.

Ce dernier point a été l'occasion en 2022 de travailler sur la restructuration de l'organigramme de Grand Lac afin de mettre en cohérence l'organisation opérationnelle avec les projets phares de l'agglomération. Cet organigramme sera opérationnel en janvier 2023.

Organigramme par catégories



- Catégorie A
- Catégorie B
- Catégorie C



- Temps complet
- Temps non complet ou temps partiel



- Hommes
- Femmes

Moyenne d'âge

45,6 ans

CIAS

42,9 ans

Grand Lac

(62 % de femmes dans la FPT). Cette répartition à Grand Lac est équivalente, tant chez les fonctionnaires que chez les contractuels, ainsi que dans les différentes catégories (67 % de femmes dans les catégories A, 55 % dans les catégories B et 70 % dans les catégories C).

Le baromètre social de la collectivité

Depuis l'élaboration du document unique (DU) lors de la fusion, un baromètre a été créé afin d'évaluer le risque psychosocial dans chaque secteur du DU. Ce baromètre a été relancé en 2021 puis en 2022 et a permis à la conseillère prévention de rencontrer les services

concernés et d'apporter des conseils pour améliorer certaines variables énoncées dans le baromètre. Cependant, le baromètre a nécessité des améliorations pour le rendre plus anonyme, de mieux correspondre au modèle GOLLAC et ainsi de mieux intégrer le risque psychosocial de secteur au document unique. Les chiffres sont donc plus difficilement comparables entre 2021 et 2022.

Avec un taux de réponse de 39 %, les résultats de cette enquête sont tout à fait exploitables.

Même si globalement on constate des résultats positifs sur la majorité des questions, le tableau de droite vient cibler les réponses aux questions plutôt dans la moyenne ou en deçà de la moyenne sur lesquelles un travail est à poursuivre.

L'analyse fine permet ainsi de pointer des pistes d'améliorations :

- **Thématique 1** – Q6 et Q7 soulignent des problématiques de transmission d'informations tant en interne dans les services qu'au niveau de l'agglomération.
- **Thématique 2** – Q3 relève la charge émotionnelle potentiellement importante dans le quotidien des agents.
- **Thématique 4** – Q4 reconnaît l'investissement au travail.
- **Thématique 6** – Q2 à Q4 concernent l'accompagnement pour l'évolution professionnelle et l'accompagnement au changement par la collectivité.

Des chantiers en cours :

- Mise en place de mails professionnels et d'un intranet pour chaque agent afin de faciliter la communication.
- Remise en place de l'analyse de la pratique dans les métiers du médico-social particulièrement concernés par la thématique 2 + formations spécifiques sur la gestion des émotions et gestion des conflits.
- Engagement sur la restructuration du régime indemnitaire dont le complément Inde minutesaire annuel basé sur l'entretien annuel et donc la reconnaissance de l'investissement au travail.

Baromètre social de la collectivité



	Moyenne par question						
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7
Intensité et temps de travail	2,9	2,9	3,2	3,2	2,6	2,4	2,2
Exigences émotionnelles	2,6	2,8	2,2	2,6			
Autonomie et environnement de travail	2,9	3,0	2,6	2,9	3,0		
Rapports sociaux et reconnaissance au travail	3,1	2,8	3,0	2,5			
Conflits de valeurs	3,2	3,4	3,5	3,3	3,0	2,6	
Insécurité de la situation de travail	3,4	2,1	2,2	2,4			

Document unique

51%
des actions
prévues ont été
réalisées

19%
sont en cours

6%
ont été
annulées

24%
restent
à réaliser

Nathalie Fontaine
Vice-présidente en charge
des ressources humaines



Nous portons une attention très forte aux conditions de travail des agents de Grand Lac, pour leur santé et leur sécurité bien sûr, et plus généralement pour leur bien-être. Nous restons conscients de notre perfectibilité, qui nous pousse à nous mettre régulièrement tous autour de la table dans une démarche de dialogue et d'échanges. L'élaboration d'un plan canicule, par exemple, a été particulièrement utile en 2022, mais il procède d'une optique globale d'amélioration continue envers tous les agents, pas de préoccupations ponctuelles. »

FINANCES

Alors que la crise sanitaire semble être passée et plutôt bien supportée financièrement par Grand Lac, 2022 apporte des prémices de turbulences économiques avec des évolutions de coûts qui semblaient appartenir au passé et avec une restriction des crédits bancaires liée à l'application du taux d'usure bloquant ainsi l'accès aux financements à taux fixes.

Ce sont également des incertitudes avec les réformes fiscales en cours ou annoncées. Les nouvelles règles de financements induites par la suppression de la taxe d'habitation en 2022 et la suppression de la CVAE en 2023 génèrent des questionnements quant à l'évolution de l'enveloppe de TVA nationale qui représente maintenant 52 % des recettes fiscales de Grand Lac.

La révision du pacte financier et fiscal

Débatu tous les 5 ans, le pacte financier et fiscal permet d'analyser les évolutions financières des collectivités du territoire et d'échanger sur les interactions financières à mettre en œuvre éventuellement à l'échelle du territoire de Grand Lac.

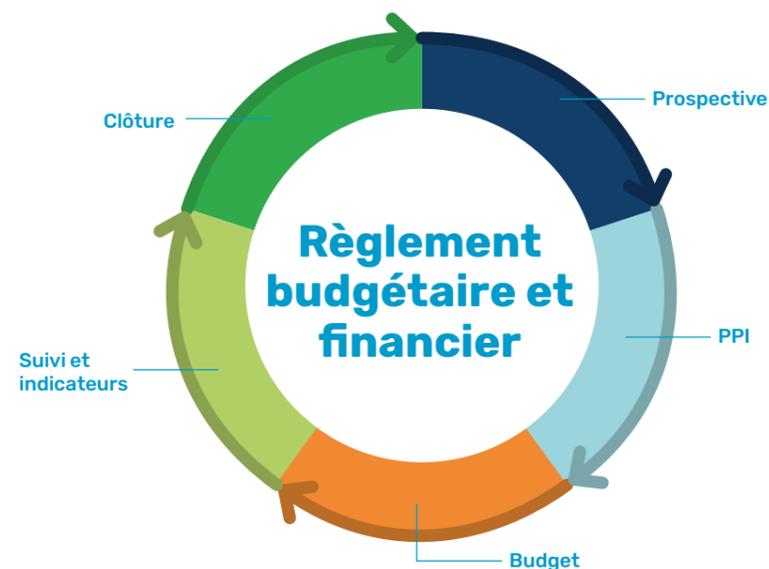
Au-delà du partage de la taxe d'aménagement, qui a suscité beaucoup d'échanges avant d'être abandonné, le document voté le 13 décembre 2022 acte un changement de contexte et projette de s'interroger sur les services proposés aux communes par le service des autorisations d'urbanisme (SAU) de Grand Lac, ainsi que d'arrêter le versement de fonds de concours de Grand Lac vers les communes.

Le règlement budgétaire et financier

Le règlement budgétaire et financier est un document de communication et de partage tant sur les règles comptables, budgétaires et financières, que sur les méthodes et pratiques décidées au sein de Grand Lac. C'est la mise en musique de textes réglementaires et de principes discutés depuis le début de mandat sur le fonctionnement budgétaire et financier au quotidien de la collectivité.

Il s'agit d'un outil destiné à favoriser « un mode de fonctionnement vertueux qui permettra d'optimiser l'usage de nos ressources, sans hypothéquer l'avenir et sans alourdir la charge de nos concitoyens ».

Il est complété par des fiches pratiques détaillant les points techniques et procédures comptables, ainsi que d'un lexique. Le document a été validé par le conseil communautaire lors de sa séance du 25 octobre 2022.



Le débat budgétaire 2023

Les difficultés rencontrées pour équilibrer les budgets 2021 et 2022, les augmentations de dépenses attendues en 2023 (extension des consignes de tri...), ainsi que les réformes de la fiscalité (taxe d'habitation, CVAE...), qui impactent pleinement le financement des collectivités, ont conduit à renouveler la logique du débat budgétaire.

Cette réflexion a également été motivée par le constat des crédits disponibles de fin d'année qui sont supérieurs aux crédits sollicités par décision modificative. Ainsi, outre la restriction des ressources, une meilleure allocation des moyens est recherchée. Des enveloppes dites « normées » sont donc communiquées aux services pour délimiter leurs propositions budgétaires. Ces enveloppes sont calculées à partir de l'évaluation d'une projection de recettes à laquelle on retranche l'épargne brute dont on souhaite disposer pour financer le PPI et les dépenses de personnel. Le solde est réparti par service sur la base de 95 % des moyennes de réalisations des services. La méthode permet de dégager ainsi une enveloppe d'arbitrage.

17 000

mandats

sur l'ensemble des budgets (Grand Lac et CIAS)



Olivier Rognard
Vice-président en charge des finances



11 000

factures

dont 91 % sont dématérialisées

69,9 M €

de fonctionnement

26,1 M €

d'investissement



L'année avait commencé sur des perspectives financières moroses, avec un contexte d'inflation impactant nos charges de fonctionnement et les taux d'intérêt. Grâce à la mise en place d'un plan de sobriété énergétique fort, parfois avec des incidences pour la population comme lors de la fermeture du bassin extérieur de la piscine, nous avons pu conserver la capacité d'autofinancement nécessaire pour continuer à conduire notre plan d'investissement. Celui-ci vise notamment à inscrire dans la durée nos efforts en matière énergétique sur notre patrimoine. La suite de l'année a été plus rassurante, avec des fréquentations de nos équipements très élevées et un tourisme générateur de recettes, pour un exercice budgétaire satisfaisant au final. »

GRAND LAC EN ACTION

1

UN TERRITOIRE
DURABLE
p 14-15

2

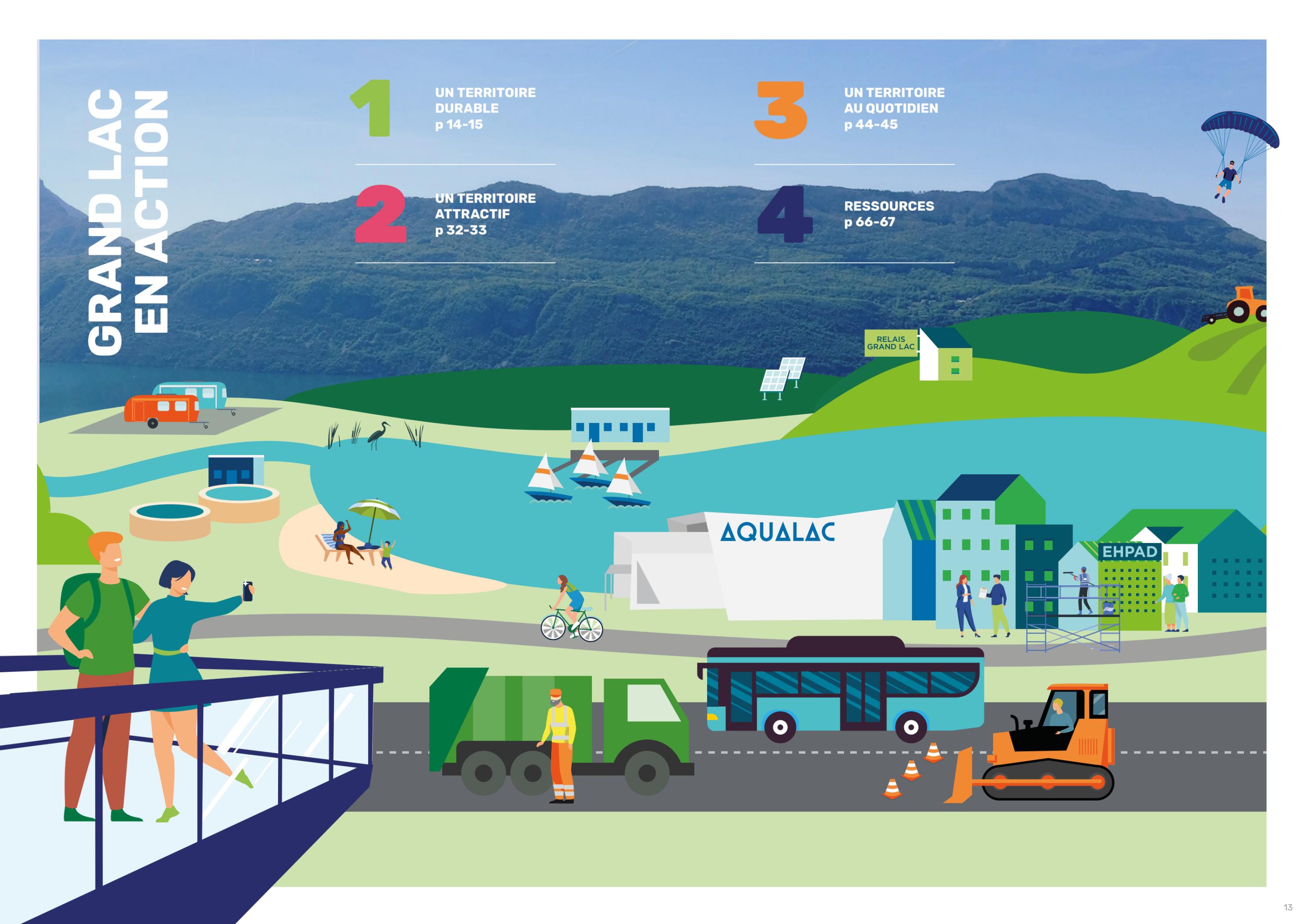
UN TERRITOIRE
ATTRACTIF
p 32-33

3

UN TERRITOIRE
AU QUOTIDIEN
p 44-45

4

RESSOURCES
p 66-67





UN TERRITOIRE DURABLE



Sur le plan des enjeux environnementaux, le territoire recèle une richesse de milieux naturels (lac, marais, piémonts, falaises, espaces agricoles) de premier plan. 41,2 % du territoire de Grand Lac soit 15 000 hectares sont en forêts et milieux semi-naturels. Le lac représente quant à lui 4 500 hectares soit 13 % des surfaces du territoire. Le besoin de régulation des impacts des activités humaines sur cet espace de haute qualité environnementale est indispensable et il convient de l'anticiper et de l'accompagner. Le développement de demain devra intégrer plus fortement encore les enjeux de transitions écologique et énergétique.

Transition énergétique **16**
Programme UNESCO « Homme et Biosphère » **18**
Mobilités **20**
Eau potable **22**
Assainissement et eaux pluviales **24**
Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (GEMAPI) **26**
Valorisation des déchets **28**
Agriculture et résilience alimentaire **30**

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

SERVICE AIR-ÉNERGIE-CLIMAT

La loi de Transition Énergétique de 2015 a donné l'obligation aux agglomérations de plus de 50 000 habitants d'élaborer un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). L'agglomération a saisi cette obligation réglementaire pour renforcer son action dans les domaines énergétique et climatique. Le PCAET a été approuvé en janvier 2020 et il constitue dès lors la feuille de route de l'agglomération pour la transition écologique.

LES FAITS MARQUANTS

Entrée en vigueur de la « Prime Chaleur Renouvelable » pour les territoires de Grand Lac et du Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard. Un chef de projet a été recruté. L'ADEME devrait financer dans les 3 prochaines années plus de 4,5 millions d'euros sur ces territoires pour permettre d'installer 7 300 MWh de chaleur renouvelable à la place de systèmes carbonés. Le territoire s'est également engagé depuis 2019, aux côtés de Grand Chambéry, de Grand Annecy et du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, pour atteindre en 2050 la neutralité énergétique.

mars

Grand Lac a organisé une rencontre à destination des agriculteurs du territoire sur le thème du photovoltaïque. Les agriculteurs ont pu découvrir les installations photovoltaïques de Monsieur Quay, du GAEC des Thévenons à Entrelacs et ainsi recueillir son retour d'expérience tout en bénéficiant de l'expertise technique de l'ASDER.

avr.

Dépôt du dossier pour l'entrée en vigueur du Contrat de Chaleur Renouvelable avec l'ADEME, sur les territoires de Grand Lac et de l'Avant-Pays Savoyard. La Prime Chaleur Renouvelable vise à massifier le développement des énergies renouvelables thermiques.

mai

Organisation d'ateliers pour l'identification des pistes d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

juin

Dans le cadre de la dynamique TEPOS (Territoire à Énergie Positive), 22 études de faisabilité de production d'énergie photovoltaïque ont été menées sur les bâtiments communaux des communes de Grand Lac.

sept.

Élaboration avec les différents services de Grand Lac du plan de sobriété.

nov.

Les élus de la commission transition écologique de Grand Lac se sont rendus à Roanne afin de visiter la centrale photovoltaïque au sol réalisée par Roannais agglomération. Objectif : s'inspirer des réussites des autres agglomérations.

déc.

L'accompagnement de la Région et de l'ADEME dans le cadre du dispositif TEPOS (Territoire à Énergie Positive) s'est terminé fin 2022. Les trois territoires engagés dans ce dispositif, Grand Annecy, Grand Chambéry et Grand Lac ainsi que le PNR des Bauges se sont engagés à poursuivre un travail en commun. Ainsi, ils se sont fixés l'objectif de travailler ensemble sur quatre thématiques différentes : le bois-énergie, les zones à faibles émissions, l'électrification des flottes de véhicules, et la thématique « Stockage carbone », portée par Grand Lac.

Temps forts



Marie-Claire Barbier
Vice-présidente en charge de l'environnement, du climat, de la transition énergétique et du lac

X2 objectif :
doubler notre production d'énergie renouvelable d'ici **2030**
en passant à **450 GWh**

134 actions inscrites au PCAET



« Grand Lac s'est mise en ordre de marche pour mener des projets solaires sur ses propres équipements. Grâce à un diagnostic complet, nous avons travaillé pour étudier les possibilités d'installations sur notre patrimoine. Sur le volet chaleur, afin d'aider l'ensemble des bâtiments du territoire à passer d'une énergie fossile à des modes décarbonés, nous nous sommes associés au SMAPS (Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard) pour candidater au contrat de chaleur renouvelable porté par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie). Celle-ci n'intervenant que sur des très gros projets, l'Agglomération devient ainsi pilote pour accompagner tous les porteurs d'initiatives publics ou privés (disposant d'un numéro SIRET) et donner un grand élan à ces transformations. »

PROGRAMME UNESCO « HOMME ET BIOSPHÈRE »

Le Programme international UNESCO sur l'homme et la biosphère a pour objet d'associer les préoccupations de protection de la nature et celles de développement des populations et économies locales.

Il établit dans le monde entier des territoires exemplaires, des « réserves de biosphère », sur lesquels des solutions sont développées pour trouver un équilibre entre la conservation de la diversité naturelle et le développement économique et social des populations.

Les réserves de biosphère vont accomplir 3 fonctions interconnectées :

- La protection de l'environnement,
- Le développement socio-économique et culturel,
- La recherche, la formation et l'accueil du public.

Elles mobilisent plusieurs outils :

- **Le dialogue territorial et la concertation** : une réserve de biosphère se construit et se vit en cohérence avec les programmes politiques et projets existants, de manière concertée avec les habitants, socioprofessionnels, élus.
- **Les recherches et les suivis scientifiques** à l'échelle locale mais aussi nationale et internationale, via des recherches coordonnées entre réserves de biosphère.

- **La sensibilisation, la formation et l'éducation** au développement durable.
- **La mise en réseau « d'éco-acteurs »** pour créer des projets concrets en faveur de la biodiversité, de la culture et de l'économie locale.
- **Un zonage** proposant une organisation territoriale garante d'un équilibre Homme-Nature. Une réserve de biosphère va être constituée de plusieurs zones (3 types de zones), basées sur les réglementations existantes (Natura 2000, arrêtés de protection de biotope, sites classés et inscrits; réserves nationales, cœur de parcs...), et **n'instaure pas de réglementation supplémentaire.**

La future réserve de biosphère est envisagée sur le périmètre des 28 communes de la communauté d'agglomération Grand Lac.



sept.

Dans le cadre de la candidature de Grand Lac au Programme UNESCO « Man and Biosphere », une chargée de mission dédiée a été recrutée pour une période de deux ans.

nov.

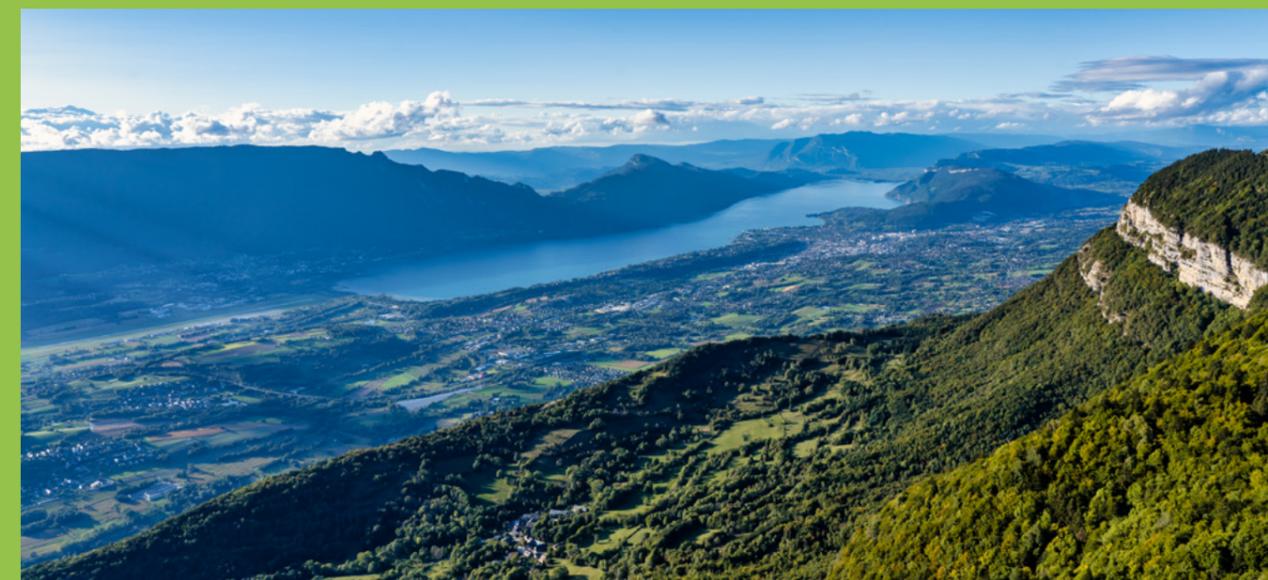
Participation aux « trophées des réserves de biosphère », récompensant les initiatives innovantes des éco-acteurs des réserves de biosphère françaises.

déc.

Présentation de la démarche de candidature au Comité de massif.



Temps forts



Volet 1 : « Coordination du projet »

- **Action 1.1**: animation de la démarche.
- **Action 1.2**: constitution du dossier de candidature.

Volet 2 : « Concertation, sensibilisation »

- **Action 2.1**: organisation de la concertation.
- **Action 2.2**: réalisation de voyages d'étude dans 2 réserves de biosphère.
- **Action 2.3**: réalisation de supports de sensibilisation.

Entre septembre et décembre 2022, c'est principalement une phase de cadrage de la mission qui a été mise en œuvre :

- **11 réserves de biosphère** entendues lors d'entretiens.
- **55 entretiens** conduits auprès de premiers partenaires externes, des agents internes et du réseau MAB France.
- **1 feuille de route** sur la communication autour du projet (accompagnement externe).
- **1 rapport de cadrage de la démarche** : diagnostic territorial ; positionnement ; financements potentiels, méthodologie du processus de candidature.
- **Renouvellement de la demande de financement** par le FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) et préfiguration du budget. La demande de financement, d'un montant de **76 750 euros** a été acceptée par le FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) pour l'année 2023.
- **Renouvellement de la convention** avec le CISALB et le CEN de Savoie pour l'accompagnement sur le dossier de candidature.



Renaud Beretti
Président de Grand Lac



« Nous avons fait le choix de candidater au programme scientifique Homme et Biosphère de l'UNESCO, pour concilier nos activités économiques et la préservation de l'environnement, en promouvant des approches plus en harmonie. Ce travail préparatoire nous engage dans une charte morale et déontologique qui fait écho à notre projet de territoire, tout en poussant la vision à beaucoup plus long terme. »

MOBILITÉS

La compétence est l'une des plus anciennes de la communauté d'agglomération. Aujourd'hui, elle couvre à la fois les mobilités collectives (transports en commun) et les mobilités durables (deux roues, covoiturage...) sur l'ensemble du territoire.

Le transport urbain a été confié par Délégation de Service Public (DSP) à la société RATP Dev au 1^{er} juillet 2022. Ce nouveau contrat regroupe tous les services de transport collectif du territoire y compris les transports scolaires. 30 bus et 7 minibus sont mobilisés pour 1366168 km totaux effectués, grâce à 76 salariés dont 65 agents de conduite.

L'année 2022 aura notamment été l'année de la mise en place du nouveau contrat de DSP et du nouveau réseau Ondéa au 4 juillet 2022.

Grand Lac soutient également fortement les « mobilités actives » : subventions à l'acquisition de vélos à assistance électrique (VAE), réalisation de pistes cyclables, portage d'une vélostation (location et consignes de vélos), installation de stationnements sécurisés pour les deux roues, programmes de formation et de sensibilisation.

La crise sanitaire avait fortement fait décroître la fréquentation du réseau en 2020 (733830 validations, soit une diminution de 62 % par rapport à l'exercice précédent). Depuis 2021, la fréquentation est repartie à la hausse. En 2022, cette tendance s'est accélérée grâce à la mise en place de la nouvelle offre de transport collectif et l'intégration des transports scolaires de Chautagne et de l'Albanais (70 %).

Enfin, Grand Lac participe aux projets ferroviaires tels que la suppression du passage à niveau de Viviers-du-Lac et l'étude d'un RER Interurbain entre Grand Lac et Grand Chambéry. De plus, Grand Lac réalise des aménagements dits « multimodaux » (à la croisée de plusieurs modes de transport : bus, trains...) et des parkings de covoiturage.

juillet

Le nouveau réseau de bus Ondéa est lancé :

- 6 lignes régulières dont une ligne spécifique aux dimanches et jours fériés et une ligne en lien avec la desserte des deux établissements thermaux, avec des fréquences de passage entre 15 et 20 minutes,
- un réseau secondaire composé de 57 lignes de proximité,
- un réseau de mobilité à la demande Mobéa fonctionnant sur réservation téléphonique et depuis les outils numériques,
- un service de transport pour les personnes à mobilité réduite fonctionnant sur réservation téléphonique.

Réalisation d'un second tronçon de la Véloroute des 5 lacs sur la commune d'Aix-les-Bains, avenue Franklin Roosevelt.

Temps forts



3 590

aides versées pour l'acquisition de vélos à assistance électrique

depuis l'origine

6 433

actes de locations de vélo
soit

41 933

journées de location

57

lignes de transports scolaires

transportant 3 620 enfants



1 337 647

validations de titres effectuées sur les 4 lignes urbaines

7,5 M€

Budget annuel de fonctionnement du service notamment financé par le Versement Mobilité (0,6% de la masse salariale des employeurs du territoire).



Florian Maitre
Vice-président en charge des déplacements, de l'intermodalité et du projet de territoire



Nous avons vu la concrétisation d'axes forts et structurants de la politique mobilité. La Délégation de Service Public a débuté avec une satisfaction majeure : le transport à la demande Mobéa a trouvé très rapidement son public, avec une fréquentation multipliée par cinq en quelques mois. L'année a également vu s'achever la réalisation d'1,6 km de voie verte sur l'axe de Viviers-du-Lac. Elle connecte les parcs d'activité de Technolac et d'Hexapole tout en constituant une seconde jonction avec Chambéry. »

EAU POTABLE

L'eau potable relève d'une compétence intercommunale depuis 2017-2018. Aujourd'hui, la mission principale du service consiste à la distribuer en continu à nos 46509 abonnés.

Le travail quotidien s'articule autour du pilotage des ouvrages (57 ressources, 98 réservoirs, 43 stations de pompage), de l'encadrement de l'urbanisation et de l'entretien des réseaux et des équipements. 4,5 km de réseau et 198 branchements ont ainsi été renouvelés en 2022. Cet entretien contribue à la préservation des ressources, permettant l'amélioration du rendement des réseaux.

Au-delà de ces missions indispensables, le service assure un travail de fond pour anticiper les besoins futurs en vue de maintenir l'équilibre ressources/besoins sur l'ensemble du territoire.

En complément de ces missions techniques, la gestion de la relation avec nos usagers est majeure et fait constamment l'objet d'améliorations. Enfin, et pour le compte des communes membres, Grand Lac assure le contrôle périodique des poteaux incendie.

janv.

Travaux Avenue Lord Revelstoke et Rue Georges 1^{er}: Renouvellement et restructuration des conduites d'eau dans l'hyper centre d'Aix-les-Bains.

- Suppression de 533 mètres de réseau datant de 1906 et 1949
- Renouvellement de 260 mètres de canalisation de 150 à 300 mm de diamètre
- Dépenses: 1043 000 € HT
- Économie d'eau réalisée: 20 m³/h soit 175 000 m³/an

Intervention usine d'eau potable de Mémard:

Dans la cuve de 800 m³, un coude en acier de 600 mm de diamètre corrodé a été renouvelé grâce à une approche technique particulièrement innovante. En décembre 2021, une première intervention avait permis de consolider le coude en le recouvrant d'une résine polyuréthane alimentaire. Dans la nuit du 19 au 20 janvier, le tuyau a été coupé et « rhabillé » d'une manchette démontable. Au printemps, la manchette a été ôtée pour finaliser la réhabilitation en recouvrant cette fois-ci la paroi intérieure avec la même résine. Cette intervention indispensable pour l'alimentation en eau du secteur aixois est une première en Savoie.

mars

Moule Quagga dans l'usine d'eau potable de Mémard: pour la première fois la moule a été observée à 35 mètres de profondeur au niveau de la crépine qui prélève l'eau du lac. Les larves ont envahi les bassins de filtration et toutes les tuyauteries intérieures. L'exploitant a basculé sur la deuxième ressource disponible sur ce site en utilisant le puits de nappe d'accompagnement du Sierroz pour permettre le nettoyage de toute l'usine.

mai

Arrêté sécheresse: La Savoie a souffert d'un important déficit hydrique depuis le début de l'année. Le mois de mai particulièrement chaud et sec impacte particulièrement les cours d'eau et les sources du bassin versant du lac du Bourget qui amorcent une baisse significative. Le 24 mai 2022, le préfet de la Savoie signe le premier arrêté traduisant une mise en vigilance de notre territoire qui évoluera jusqu'au niveau le plus critique, le niveau crise, dont l'arrêté fut signé le 28 juillet, imposant des restrictions de l'usage de l'eau pour l'ensemble de la population.

juil.

Connexions d'urgence: Afin d'anticiper d'éventuelles difficultés d'alimentation des communes du territoire, des connexions d'urgence entre réseaux d'eau potable sont déployées à même le sol:

- Liaison entre Mognard et La Biolle
- Liaison entre Grézy-sur-Aix (les Dagands) et Épersy
- Liaison entre Saint-Ours et Saint-Girod
- Liaison entre Saint-Offenge-Dessus et Saint-Offenge-Dessous

Remplissage par camions citernes: Le réservoir de Montagnet à Ruffieux a été secouru par camion-citerne pour éviter des ruptures d'alimentation en eau à plusieurs reprises entre juillet et septembre en attendant que les sources gravitaires se rechargent correctement avec les rares pluies de fin août et début septembre.

Production à l'usine d'eau potable de Mémard: L'usine de Mémard avec l'eau de la nappe compense le débit d'étiage des ressources gravitaires du Pied du Revard. Fin juillet a été la période la plus critique pour l'usine puisque le pompage dans la nappe a fonctionné 24/24 heures obligeant les exploitants à trouver des alternatives pour augmenter le pompage de la nappe. Ce sont près de 16 000 m³/j qui ont été produits à cette période, du jamais vu pour cette installation.

Temps forts



6,6 M de m³
d'eau potable distribués

915 km
de canalisations

172
fuites réparées

58
branchements
plomb supprimés

0,63 km
d'extension de réseau

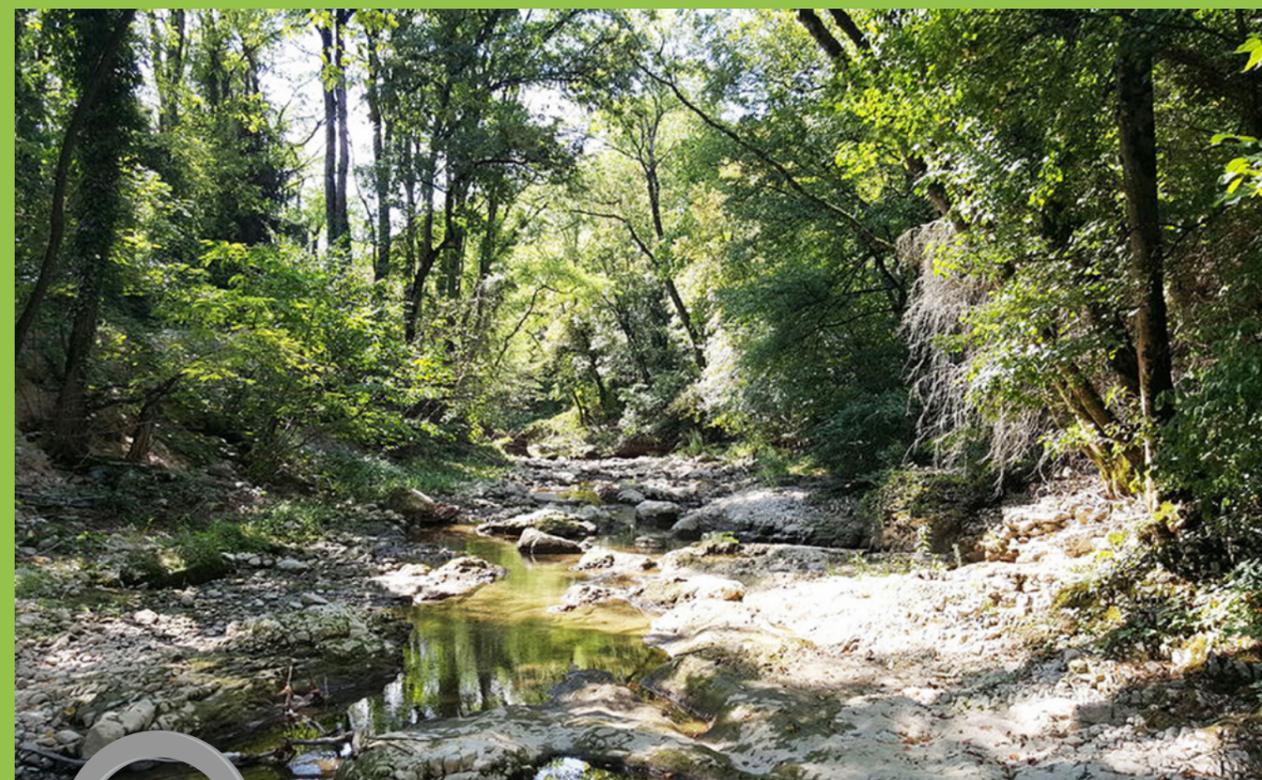
4,54 km
de réseaux renouvelés

215
jours en arrêtés
sécheresse

5,27 M€
budget de fonctionnement du service

5,36 millions d'euros d'investissements ont été portés et le montant des recettes a été de 8,32 millions d'euros.

35 agents
travaillent spécifiquement pour la
compétence eau potable



ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

Grand Lac collecte et traite les eaux usées sur 715 km de réseaux et dans les 19 stations d'épuration de l'agglomération, pour obtenir une eau acceptable par le milieu (le Rhône pour l'essentiel de nos stations d'épuration).

Grand Lac assure ainsi une fonction essentielle de protection de l'environnement et de la ressource en eau, encadrant les rejets d'effluents non domestiques, réduisant les rejets d'eaux usées au milieu naturel...

Un entretien constant des réseaux et des équipements est réalisé avec, en 2022, 107 opérations d'hydrocurage des postes de refoulement, 4,9 km d'inspections vidéo, 61 km de curage réseau...

Les missions concernent aussi l'assainissement non collectif: 414 interventions, suivi de dossiers pour 33 nouvelles installations et 54 en cours d'études et les EUND (eaux usées non domestiques): 25 arrêtés d'autorisation et 2 conventions de déversement signées avec des industriels, 11 dossiers en cours d'instruction, 16 diagnostics, 60 visites aux industriels, 14 dossiers de pollution.

Le service a enfin émis 1375 instructions d'urbanisme et réalisé 198 contrôles de branchements d'eaux usées et d'eaux pluviales existants ou neufs.

Grand Lac réalise par ailleurs la collecte des eaux pluviales du territoire, participant ainsi à la réduction du risque d'inondation par ruissellement.

Tresserve

Réhabilitation du poste de refoulement de Guichon.

Dans la continuité des transformations de postes traditionnels en poste de refoulement en ligne (sans fosse de stockage des eaux usées), le Pr (poste de refoulement) Guichon a été réhabilité avec un procédé de pompage en ligne DIP. Les objectifs de ce projet sont:

- la préservation de la qualité des eaux du lac en limitant les surverses;
- la gestion des nuisances olfactives pour les abonnés riverains;
- le renouvellement des infrastructures et des équipements du réseau d'eaux usées;
- la réduction des risques pour le personnel exploitant en supprimant le contact direct avec les eaux usées.

Montant: 223 220 € HT

Chindrieux

Une extension du réseau d'eaux usées de Chindrieux a permis la desserte de 60 habitations des hameaux de Viuz et de Chevigneux. La particularité de l'opération est le raccordement des effluents collectés sur le système d'assainissement de la commune de Ruffieux, plus proche géographiquement.

Montant des travaux: 1 600 000 € TTC

Le 31 octobre a pris fin le contrat de délégation de service public de la commune de Chindrieux pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement (réseaux et station d'épuration). Depuis le 1^{er} novembre, la société Véolia assure l'exploitation du réseau d'assainissement. Le service assainissement de Grand Lac assure l'exploitation de la station d'épuration en régie.

Territoire de Grand Lac

Étude UDEP: L'étude pré-opérationnelle visant à réaliser le diagnostic des usines de dépollution Centre (Aix-les-Bains) et Sud (Le Bourget-du-Lac) est finalisée. Sur la base de ses conclusions, une étude de faisabilité sur les conditions à court terme de pérennisation technique et économique de ces outils et à long terme de restructuration partielle ou totale a été engagée. Quatre scénarios ont été retenus à l'étude pour définir les travaux à engager qui permettront d'assurer le traitement des eaux usées du sud du territoire de Grand Lac (de l'extrême sud du territoire jusqu'aux communes de Saint-Offenge et « Entrelacs/Albens ») pour les quarante prochaines années.

Campagne RSDE (recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans les eaux):

6 campagnes de recherche des substances dangereuses dans les eaux usées ont été réalisées en entrée et en sortie des stations d'épuration Centre (Aix-les-Bains) et Sud (Le Bourget-du-Lac) ainsi que dans les boues d'épuration. Les échantillons ont été confiés à un laboratoire accrédité COFRAC. Objectif: identifier les polluants présents dans ces eaux usées et retrouver l'origine de ces productions afin d'essayer de réduire les rejets à la source.

Temps forts



5,9 M de m³



d'eaux usées collectées

95 %

de la population raccordée à l'assainissement collectif

Seuls 5 % des usagers ont recours à l'assainissement non collectif (traitement sur site, sans raccordement au réseau)

61 km

de canalisations d'eaux usées hydrocurées

3,2 km de travaux: 1 km réhabilité et 2,2 km créés

De 2019 à 2022,

218 K€

d'aides accordées aux propriétaires d'installations d'assainissement non collectif pour leur réhabilitation

Budget de fonctionnement

6,2 M€

Investissements à hauteur de 3,34 millions d'euros HT

36 agents

dont 26,3 équivalents temps plein



Robert Aguetz
Vice-président en charge de la gestion de l'eau et de l'assainissement



« Avant d'arriver à saturation sur nos stations d'épuration d'Aix-les-Bains, du Bourget-du-Lac, et de Chautagne, nous avons lancé une étude pour estimer nos besoins et leur schéma d'implantation: Opération 2040. Cette étude nous permettra de prévoir les investissements nécessaires dans les années à venir et l'évolution de nos tarifs. Sur l'eau potable, 2022 a été marquée par la pénurie estivale: nous étions en limite de production en raison de l'impossibilité de pomper dans le lac par suite d'une prolifération de la moule Quagga, que nous avons appris à gérer. »

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS (GEMAPI)

La compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI) est double : elle s'intéresse tout autant à la prévention et la réduction du risque inondation qu'à l'écologie et à la biodiversité aquatique.

La protection contre les inondations consiste essentiellement à permettre le bon écoulement des eaux des rivières (prévention de la formation des embâcles, enlèvement, gestion des ouvrages hydrauliques) et à créer, gérer et surveiller les ouvrages de protection contre les inondations (digues telles que celles du Sierroz, bassins d'écrêtement).

La protection de l'environnement (Gestion des Milieux Aquatiques - GEMA) a pour objectif l'atteinte du bon état des eaux : restauration des cours d'eau et des zones humides (réhydratation de zones humides, lutte contre les plantes invasives, revitalisation des roselières par la baisse du niveau du lac notamment...).

Le territoire de Grand Lac se répartit sur 3 bassins versants où la compétence GEMAPI est exercée par des structures distinctes.

- Le bassin versant du lac du Bourget où la compétence GEMAPI est gérée par le CISALB au travers d'une délégation de compétence.
- Le bassin versant du Rhône où la compétence GEMAPI est gérée par le Syndicat du Haut-Rhône (SHR) au travers d'un transfert de compétence.
- Le bassin versant du Chéran, où la compétence GEMAPI est gérée par le Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC) au travers d'un transfert de compétence.

Entretiens des cours d'eau :

- Travaux d'abattages préventifs et curatifs
- Retrait d'embâcles
- Curage et entretien des plages de dépôts
- Fauche des bassins d'orages
- Gestion des invasives

Entretien des 8 ensembles de roselières et de 14 marais par le CEN et l'étang de Crosagny par le Sigea.

juin

Pédagogie - Repères de crues : Déploiement des repères de crues sur des points à forte fréquentation (Grand Port d'Aix-les-Bains...) ainsi que la « stèle Lamartine » au niveau du cap des Sésélets.

Actions de réductions de vulnérabilité : Recensement des habitations concernées par un risque d'inondation, proposition d'un diagnostic et de conseils gratuits grâce à une visite sur site avec un bureau d'étude spécialisé. Des aménagements financés peuvent être préconisés.

Travaux de protection contre les crues, Bassin des Garins (Aix-les-Bains) : Agrandissement du bassin des Garins situé au Sud de la zone des Combaruches. Le montant de l'opération s'élève à 560 000 € HT (financement par l'État à 50%). D'une surface de 23 600 m², il vise à protéger le centre-ville

d'Aix-les-Bains contre le risque inondation et vient compléter le bassin du Combo déjà réalisé. Il sera complété par le bassin de la Chaudanne.

Travaux de protection contre les crues, recalibrage du torrent des Grangettes (Saint-Offenge) : Protection du cœur de village de Saint-Offenge contre les crues du cours d'eau des Grangettes. Montant d'opération : 163 000 € HT financés à 40% par l'État.

Travaux de protection contre les crues, recalibrage du torrent de Saumont (Ruffieux) : Protection de la zone d'activité de Ruffieux. Montant d'opération 70 000 € HT financés à 50% par l'État.

Restauration écologique du Tillet sur la traversée de l'hippodrome : Montant prévisionnel : 300 000 € HT Subventions : 80%

- Remise à ciel ouvert du Tillet sur 200 mètres
- Suppression d'obstacles à la continuité
- Plantations de 40 arbres et 300 m² d'arbustes
- Suppression d'un passage busé

Intervention sur le Tauron pour sécurisation du hameau de Méry :

Montant prévisionnel : 100 000 € HT Subventions : 50%

- Travaux de réfection du canal empierré
- Création d'une plage de dépôt
- Reprise de la grille et de l'entonnement à l'amont de la mairie

Temps forts



6,6 km

de rivières entretenus, sur 11 cours d'eau

0,6 km

Sierroz (Aix-les-Bains)

0,82 km

Tillet (Viviers du Lac et Drumettaz-Clarafond)

590 000 €

Budget de fonctionnement

0,35 km

Ruisseau des Gents (Grésey-sur-Aix)

0,3 km

Ruisseau de Saumont (Ruffieux)

1 062 000 €

en investissement



Jean-François Braissand
Vice-président en charge de la GEMAPI

« La mise en œuvre concrète d'opérations permettant la protection des biens et des personnes démontre l'intérêt de la taxe Gemapi : recalibrage de ruisseaux à Ruffieux et à Saint-Offenge, agrandissement et confortement du bassin de rétention des Garins à Aix-les-Bains... Nous disposons des moyens nécessaires pour engager les opérations indispensables sur les cinq prochaines années. D'ailleurs, nous sensibilisons également les communes, qui se sont engagées nombreuses avec nous dans le défi « Eau Climat, on agit ! », signé avec l'agence de l'eau et le CISALB (Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget). »

VALORISATION DES DÉCHETS

Il s'agit historiquement de l'une des premières compétences de Grand Lac : collecter les déchets ménagers, gérer les cinq déchetteries du territoire, assurer la prévention et la sensibilisation des habitants à la bonne gestion des déchets. Une compétence qui représente la plus grande part du budget principal de Grand Lac, avec 9,5 M€. Le service est essentiellement financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), facturée aux propriétaires immobiliers et grâce aux recettes de vente des matières issues du recyclage.

LA COLLECTE

45 agents assurent la collecte des déchets sur tout le territoire, grâce à 16 camions bennes et camions-grues et 4 véhicules d'entretien des sites.

Le service rendu est modernisé et optimisé en permanence, notamment par l'équipement progressif du territoire en conteneurs semi-enterrés (CSE) de grand volume : 52 points ont été finalisés en 2022, dans le cadre d'un programme d'équipement qui doit s'achever en 2024.

L'implantation de CSE permet de déposer les déchets ménagers au même endroit, ce qui favorise le geste de tri et réduit les tonnages incinérés, tout en améliorant l'environnement des points de collecte.

MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR DE GESTION DES BIODÉCHETS

Les déchets alimentaires du territoire transformés en compost : Pour répondre aux obligations réglementaires sur la valorisation des biodéchets au 31 décembre 2023, Grand Lac a fait le choix de soutenir le compostage individuel en zones rurales et pavillonnaires et de déployer des bornes à compost sur les zones urbaines et les immeubles, qui bénéficieront ainsi d'une collecte des déchets alimentaires et d'un traitement centralisé en plateforme de compostage grâce au syndicat Savoie Déchets.

Compostage : Pour les ménages en maison avec jardin, Grand Lac privilégie le compostage individuel, qui permet de produire et d'utiliser son propre compost à domicile. La mise à disposition de composteurs gratuitement, depuis juillet 2022, a redynamisé la distribution et porté à 7 000 le nombre de composteurs distribués depuis 2005.

Collecte séparée : Pour les ménages vivant en appartement, n'ayant de fait pas la possibilité de composter, Grand Lac déploie une collecte par le biais de bornes à compost. Plusieurs communes sont concernées depuis l'automne 2022 : Grésy-sur-Aix, Entrelacs, La Biolle, Drumettaz-Clarafond, Méry, Mouxy et Brison-Saint-Innocent. D'ici 2024, cette collecte sera accessible sur la plupart des communes en zone urbaine.

Mise en place de la collecte des biodéchets dans les collèges : En 2022, la collecte des biodéchets a été mise en place dans les collèges de Marlioz, Garibaldi et Le Revard à Grésy-sur-Aix. Ils ont été accompagnés par le service Prévention et sensibilisation dans la mise en œuvre du tri des biodéchets en cuisine et dans le self (retour d'assiettes) mais également pour communiquer sur cette nouvelle pratique auprès du personnel et sensibiliser les élèves.

Première étoile économie circulaire

Grand Lac a été labellisé 1^{ère} étoile pour le référentiel économie circulaire qui est l'un des deux axes du programme "Territoire Engagé Transition Écologique". Ce référentiel proposé par l'ADEME offre un support pour développer la politique économie circulaire et animer une dynamique sur les territoires allant bien au-delà des compétences classiques « déchets » des collectivités. Cette labellisation met en avant l'engagement de Grand Lac sur le sujet.

SoluCir

L'association SoluCir, réseau d'acteurs économiques de l'économie circulaire, soutenu

par Grand Lac, Grand Anecy, Grand Chambéry et Rumilly Terre de Savoie a organisé la deuxième édition du salon SoluCir qui s'est tenu les 17 et 18 mai 2022 et a réuni 1200 participants et 90 exposants. Une journée riche en échanges et qui met en évidence le potentiel du territoire autour de l'économie circulaire.

Matériauthèque éphémère

En collaboration avec le service politique de la ville, un projet autour de la déconstruction de la barre de Marlioz à Aix-les-Bains et la mise en place d'une matériauxèque éphémère a été mené.

Temps forts



26 627
tonnes de déchets

collectées par le service en régie (ordures ménagères, recyclables et verres) et valorisées énergétiquement ou recyclées

329 000 entrées en déchetteries

7 359
composteurs individuels

remis aux habitants du territoire depuis 2005. 49 % des foyers en maison individuelle compostent à l'aide d'un composteur mis à disposition par Grand Lac



Jean-Marc Drivet
Vice-président en charge de la valorisation des déchets et de l'économie circulaire

« Cette année 2022 a été cruciale sur deux sujets à forts enjeux sur la valorisation de nos déchets. Nous avons ainsi préparé l'extension des consignes de tri, puisque dorénavant tous les emballages se trient, sur le volet communication auprès de nos usagers, mais également sur l'organisation des tournées de collecte. Notre politique de valorisation des déchets alimentaires en compost, pour laquelle nous distribuons des composteurs en habitat individuel a été complétée par un important programme pour l'habitat collectif et l'installation de bornes à compost. Nous devons apporter les moyens de réduire notre volume de déchets mais aussi améliorer la qualité du tri. »

AGRICULTURE ET RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) rédigé en 2020 s'articule autour de ces 5 axes :

- **Foncier – transmission – installation :** Développer une stratégie foncière locale et départementale, soutenir les structures assurant la viabilité des exploitations agricoles (service de remplacement), assurer un suivi des veilles foncières et des projets de construction en zone agricole.
- **Adaptation au changement climatique / modification des pratiques :** Poursuivre l'accompagnement en lien avec des actions de pratiques innovantes (nouvelles semences, ...), identifier les enjeux « eau et agriculture », valoriser la matière organique.
- **Communication / sensibilisation :** améliorer la connaissance de l'agriculture locale par les locaux (pratiques, métiers, ...), développer de l'éducation culinaire (interventions auprès des scolaires notamment).
- **Alimentation urbaine :** intégrer de l'alimentation dans les documents de programmation urbaine, développer des potagers en tous lieux.
- **Cuisines collectives et public défavorisé :** accompagner les collectivités dans la rédaction et le suivi de leurs marchés afin de renforcer l'intégration des filières locales.

En 2022, la commission agriculture et résilience alimentaire s'est concentrée sur des actions concrètes d'accompagnement en faveur de notre agriculture comme le déploiement de panneaux de sensibilisation au respect des prairies ou la distribution de pièges à frelons asiatiques auprès des apiculteurs amateurs.

En parallèle, l'engagement d'un travail prospectif autour de sujets comme les terres agricoles prioritaires ou d'un diagnostic sur les massifs forestiers du territoire, permettront à moyen terme le développement de nouvelles actions en faveur de l'agriculture et de la forêt du territoire.

janv.

Aides filets de pêche : soutien à l'acquisition de filets pour les pêcheurs professionnels du lac du Bourget.

mai - juin

Intervention jardinage en EHPAD : mise en place de matériel de jardinage (jardinières, matériel d'arrosage, ...) aux EHPAD des Grillons et des Fontanettes et intervention d'une association spécialisée pour la mise en place d'une activité « jardin ».

Ateliers du diagnostic forestier : organisation de deux rencontres à destination des socio-professionnels, autour du diagnostic forestier et de la construction du plan d'action.

juin

Mise en place des panneaux « Bienvenue sur nos fermes » : mise à disposition des fermes de panneaux de sensibilisation à destination du grand public pour respecter les espaces agricoles. Opération menée en lien avec le Groupement de Vulgarisation Agricole.

juin à déc.

Cycle de formation à destination des gestionnaires de cantines scolaires pour introduire les objectifs de la loi EGALIM dans les documents de consultations des entreprises. Dix communes ont suivi le cursus.

août - sept.

Distribution des pièges à frelons asiatiques : 150 pièges distribués sur le territoire aux apiculteurs amateurs afin de lutter contre cette espèce invasive. Action menée en lien avec le Groupement de défense sanitaire de l'apiculture.

sept.

Première étape du travail « eau et agriculture » : recueil de données macro sur les usages de l'eau par l'agriculture afin d'identifier les économies possibles. Étude menée par la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc.

oct.

Candidature de Grand Lac au Programme Agro-Environnemental et Climatique afin de permettre aux fermes du territoire de bénéficier d'aides de l'État et de l'Europe pour mettre en place des pratiques agricoles compatibles avec la protection des espèces protégées situées en zone Natura 2000.

nov. - déc.

Réflexion sur les « terres agricoles prioritaires » : cycle de réunions à destination des élus municipaux pour échanger sur les terres agricoles à protéger sur le territoire.

Temps forts



34 813 €

de soutien direct aux groupements agricoles

(association d'étude et de gestion des risques climatiques, services de remplacement, pièges à frelons, groupement de vulgarisation agricole)



Julie Novelli
Vice-présidente en charge de l'agriculture et de la résilience alimentaire

25

actions inscrites dans le diagnostic forestier

dont 4 définies comme prioritaires dès 2023

150

pièges à frelons distribués sur le territoire

BUDGET

162 943,84 €

en fonctionnement

42 290 €

en investissement

2

 agents
(1,2 ETP*)

*ETP : Équivalent Temps Plein

« *Articuler nos actions avec le souci de l'efficacité et de la concrétisation est passé par un large travail sur la gouvernance des questions agricoles et la délégation nouvelle des forêts. Nous avons positionné l'agglomération dans son rôle de coordination et de lien pour traiter les problématiques de maîtrise foncière, pour avancer sur la structuration de cahiers des charges pour notre restauration collective. Une action coordonnée et cohérente est indispensable notamment dans la gestion du risque incendie, et nous sommes aujourd'hui prêts. »*



Grand Lac est l'un des territoires des plus dynamiques de Savoie en termes d'emplois. Il est également, du fait de sa situation, un territoire à fort potentiel pour l'accueil de nouvelles formes de travail. 80 % des salariés seraient favorables à un télétravail à la « carte », c'est-à-dire de 2 à 3 jours par semaine. Il s'agit là, avec les autres formes d'accueil des entrepreneurs individuels (au sein de tiers lieux ou d'espaces de co-working), de nouvelles pistes de développement économique ou d'accueil de résidents travailleurs favorisant l'économie et la vitalité locale.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

2

- Urbanisme et planification **34**
- Service des Autorisations d'Urbanisme **36**
- Foncier **37**
- Habitat **38**
- Économie et entrepreneuriat **40**
- Tourisme **42**

SERVICE URBANISME ET PLANIFICATION

La croissance démographique observée depuis de nombreuses décennies sur le territoire de Grand Lac se poursuit, toujours à un rythme supérieur à la moyenne observée sur la Savoie. Ainsi, ce sont plus de 26 000 habitants supplémentaires attendus en 2030.

Ce développement nécessite d'être réfléchi et anticipé afin d'assurer un équilibre avec l'ensemble des caractéristiques qui font la qualité de vie du territoire (patrimoine naturel et culturel, grands paysages), mais aussi en tenant compte des défis actuels à relever (adéquation aux ressources disponibles, maintien de la biodiversité, transition écologique, trajectoire du "zéro artificialisation nette" d'ici 2050).

- Le service assure principalement le pilotage des procédures d'urbanisme, soit, plus particulièrement :
- Trois Plan Locaux d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) aujourd'hui en vigueur qui couvrent ensemble l'intégralité du territoire de Grand Lac: l'Albanais savoyard, l'ex-CALB et la Chautagne ;
 - Une Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) valant Site Patrimonial Remarquable (SPR) à Chanaz.
 - Des procédures d'évolution de ces documents d'urbanisme (modification ou mise en compatibilité) ;
 - Un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi).

juin

Approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) de Chautagne. Après un travail collaboratif de plusieurs années mené entre les huit communes et Grand Lac, le document intercommunal entre en application.

Approbation de l'Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) valant Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Chanaz visant à conserver, protéger et mettre en valeur le patrimoine bâti, culturel et paysager du village de Chanaz.

déc.

Lancement de l'étude d'urbanisme pré-opérationnel de Boissy Sud, sur la commune de Viviers-du-Lac. Celle-ci vise à accompagner la commune dans la détermination des conditions d'aménagement de ce secteur stratégique localisé géographiquement comme espace de transition entre le nord de la commune et son centre-bourg. En outre, elle intègre la volonté de viser une exemplarité du point de vue de la résilience environnementale et énergétique des constructions et aménagements futurs face au changement climatique. Dans le cadre de cette étude, Grand Lac a par ailleurs été lauréat d'un appel à projets de l'État.

Le service a également conduit la **Procédure Intégrée pour le Logement (PIL) destinée à permettre le projet de réhabilitation des anciens thermes d'Aix-les-Bains**, procédure rare en France. Sa particularité est de lier l'évolution du PLUi en même temps que la procédure environnementale du projet privé et l'instruction du permis de construire. L'enquête publique s'est déroulée en décembre.

toute l'année

La modification n°1 du PLUi ex CALB, lancée fin 2021, s'est poursuivie avec de nombreuses évolutions souhaitées par Grand Lac et les communes. Ce sont près de 600 points qui ont été analysés. Les évolutions ont esquissé la prise en compte de plusieurs thématiques pour certaines répondant aux objectifs d'aujourd'hui et de demain: transition énergétique, enjeux économiques, production de logement social, échelonnement de l'ouverture à l'urbanisation, préservation du littoral du lac et du patrimoine... Cette modification d'ampleur permet de prendre en compte les projets des communes et de Grand Lac et de parfaire les règles du PLUi, mis à l'épreuve du terrain depuis 2019. En parallèle ont été également menées une révision allégée et une modification simplifiée sur ce même territoire.

Temps forts



procédures menées en parallèle

1 PLUi, 2 modifications de PLUi, 1 révision allégée, 1 AVAP, 1 PIL, 1 RLPi relancé avec l'arrivée d'une nouvelle chargée de mission

3 dossiers spécifiques

Observatoire PLUi

Étude d'urbanisme pré-opérationnelle. Réflexion sur le thème du Zéro Artificialisation Nette dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) de l'ADEME avec Métropole Savoie et les agglomérations de Grand Chambéry et Cœur de Savoie.

676 761 €

Budget en investissement



Thibaut Guigue
Vice-président en charge de l'urbanisme, de l'habitat, du logement social et de la politique de la ville

« Les documents d'urbanisme sont des outils au service du territoire, pour mettre en œuvre la vision que nous en avons. Nous sommes donc à la fois un support mais aussi un service de prospective pour traduire des projets. Nous avons ainsi mené la révision allégée du PLUi pour sécuriser l'alimentation en eau de plusieurs communes et préserver la faune et la flore des rivières. Côté logement, la création du premier Observatoire Local des Loyers, avec la ville, nous donne des outils et des axes pour travailler une politique de l'habitat pragmatique. »

SERVICE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (SAU)

Grand Lac instruit les demandes d'Autorisations du Droit des Sols (ADS), c'est-à-dire les permis de construire, les déclarations préalables... pour le compte de toutes ses communes membres, les maires restant décisionnaires.

Le service conseille et accompagne également les communes dans leurs stratégies opérationnelles d'instruction des autorisations d'urbanisme, proposant ainsi une sécurisation juridique.

Cette mission, assurée gratuitement pour les communes depuis le retrait de l'État en 2015, a représenté en 2022 un budget annuel de fonctionnement d'environ 500 000 €.

L'équipe est composée de 12 agents, dont 8 Équivalents Temps Plein (ETP) instructeurs.

2 840
actes instruits par le
SAU en 2022, dont 780
permis de construire et
32 permis d'aménager.

Un volume d'activité
toujours très soutenu en
lien avec l'attractivité et
le dynamisme de notre
territoire.

100 %

des demandes ont
été traitées.



Déploiement de la Saisine par Voie Électronique (SVE)

Le déploiement des solutions informatiques adaptées (préparées depuis 2020) s'est bien effectué sur l'ensemble du territoire afin de répondre à l'obligation fixée par le législateur au 1^{er} janvier 2022.

Pour se faire, le SAU a accompagné toutes les communes en organisant notamment plusieurs temps de formations (les « TUTOS SAU ») au logiciel métiers Next'ADS sur lequel elles saisissent et suivent l'évolution des dossiers d'urbanisme. Ces formations se sont déroulées boulevard Lepic et au sein des Relais Grand lac.

Aujourd'hui, le SAU travaille 100 % en dématérialisé! Grand Lac est ainsi devenu une des collectivités les plus avancées en la matière sur le territoire national.



**Temps
forts**

FONCIER

Le service Foncier a notamment la charge de l'instruction des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) qui permettent à Grand Lac ou la commune (par délégation du droit de préemption de Grand Lac) de saisir l'opportunité d'une vente pour acquérir par préemption motivée par l'article L300-1 du Code de l'urbanisme.

Le traitement des DIA permet également d'effectuer un travail plus fin par la mise en place de veille foncière s'articulant autour de filtres prédéfinis par la nature de cette veille. Il existe aujourd'hui 4 veilles foncières qui concernent les emplacements réservés, les espaces naturels sensibles, les zones humides et les tènements à vocation économiques. À la demande du service Habitat, l'élaboration d'une **veille foncière «Habitat»** a été lancée afin que Grand Lac soit facilitateur dans la construction des logements sociaux.

août - septembre

Orientation Aménagement Programmée OAP « Grésy-sur-Aix - Vers le Pont » : Travail partenarial entre Grand Lac, la commune de Grésy-sur-Aix, l'Établissement public foncier local (EPFL) de la Savoie et La Savoisième Habitat qui a abouti à l'achat de plusieurs parcelles incluses dans le périmètre du projet de l'orientation d'aménagement programmée (OAP) dénommée « Grésy-sur-Aix - Vers le Pont ». Ces acquisitions permettent de maîtriser le foncier et d'élaborer ensemble un projet d'aménagement répondant aux enjeux de l'OAP à savoir inscrire le projet dans le tissu urbain environnant tout en développant l'offre de logement social et en protégeant le milieu naturel voisin des berges du Sierroz.

novembre

Acte I du projet de construction de la nouvelle caserne des pompiers. À la suite de plusieurs réunions pour organiser l'articulation des nombreux intervenants dans le dossier de la future caserne des pompiers qui sera située Route de l'Albanais à Grésy-sur-Aix, le service Foncier a eu pour mission de maîtriser la totalité de l'assiette foncière du projet faisant intervenir Chambéry-Grand Lac Économie, la commune de Grésy-sur-Aix et le Département de la Savoie.

Lors du bureau communautaire de novembre 2022, l'ensemble des délibérations pour les achats ainsi que la délibération pour la revente au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ont été présentées et approuvées.

décembre

Nouvelle arrivée au service Foncier. Afin de répondre au mieux aux demandes des services, le service Foncier a accueilli un nouvel agent et compte désormais 3 personnes.

**Temps
forts**



11
délibérations
d'achat/vente



2
délégations du droit
de préemption urbain

1460
DIA traitées en 2022



HABITAT

Le service a pour principale mission la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH) comprenant un diagnostic de l'habitat, des orientations stratégiques et un plan d'actions.

Le PLH a notamment pour vocation :

- D'accompagner le parcours résidentiel des habitants et accueillir les nouveaux ménages, grâce au développement d'une offre adaptée de logements sociaux et à l'accès social, mais aussi répondre aux besoins des publics spécifiques (personnes âgées, personnes handicapées, ménages précaires, saisonniers);
- de favoriser la production de logements en maîtrisant la consommation foncière ;
- d'agir sur le parc existant, en aidant à la réhabilitation et à la mise sur le marché de logements du parc privé.

Ce plan a été voté en conseil communautaire en 2019 pour la période 2019-2025.

fév.

Lancement d'un Observatoire Local des Loyers :

Grand Lac s'est engagé dans un Observatoire Local des Loyers (OLL) en partenariat avec l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) de la Savoie. Un OLL est un outil qui permet d'améliorer la connaissance des marchés locatifs. Il apporte aux bailleurs, aux investisseurs, aux locataires et aux collectivités, une réelle connaissance des loyers pratiqués sur les territoires. Il a également vocation à contribuer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques de l'habitat. Il propose une analyse des loyers hors charges des logements du parc privé, principalement selon le type de logements (maisons, appartements), le nombre de pièces et la période de construction et peut offrir une mise en perspective avec le parc social.

mai

Événement rénovation de l'habitat privé :

Grand Lac a lancé au mois de mai le dispositif « Je rénove Grand Lac » qui va permettre de financer la rénovation de 1 266 logements sur quatre ans, autour des thématiques suivantes :

- Adaptation des logements au vieillissement,
- Rénovation thermique des copropriétés,
- Rénovation thermique des maisons individuelles, lutte contre l'habitat indigne,
- Conventionnement des logements privés et lutte contre les logements vacants.

Le lancement de ce dispositif a réuni près de 800 personnes au Centre des congrès d'Aix-les-Bains sur deux journées.

Les habitants ont pu lors de cet événement consulter les résultats de la thermographie aérienne, rencontrer nos différents partenaires (ASDER et ADIL) et prendre rendez-vous avec notre prestataire pour un accompagnement gratuit dans leur projet de rénovation.

4,12 M€ sont alloués par Grand Lac pour accompagner les propriétaires occupants et bailleurs dans la mise en œuvre des travaux.

juin - déc.

Financement opération de logement social :

Trois opérations de construction de logements sociaux ont pu être soutenues financièrement par Grand Lac, soit 95 logements sociaux et un montant total de subvention de 219 000 €.

sept. - nov.

Accès aux droits au logement : Organisation de trois ateliers d'information pour les habitants de Grand Lac en partenariat avec l'ADIL (l'Agence Départementale d'Information et du Logement), autour des thématiques suivantes : l'accès à la propriété, la copropriété et la sécurisation des propriétaires bailleurs.



Temps forts



38 398

résidences principales



5 512

logements sociaux

14,9%

de logements sociaux sur le territoire

de 5 M€

Budget du Programme Local de l'Habitat (PLH)

ÉCONOMIE & ENTREPRENEURIAT

(DISPOSITIF CITÉS LAB)

La compétence économique, historiquement présente au sein des intercommunalités, a été scindée en 2017. Chambéry-Grand Lac Économie (CGLE), outil de développement économique commun aux agglomérations de Grand Lac et de Grand Chambéry, assure principalement la création, l'aménagement et le développement de zones d'activités économiques. Avec son service Économie, Grand Lac se réserve l'animation du dispositif CitésLab, élargie à de nouvelles missions liées au développement de l'économie de proximité.

Le service soutient le développement de l'économie locale (TPE : très petites entreprises), en lien avec l'ensemble des partenaires économiques :

- soutien à l'économie de proximité (diagnostic économique, mise en place d'actions économiques de proximité et de formation à destination des entrepreneurs...);
- détection et accompagnement des porteurs d'idées/projets, de création/reprise d'entreprise;
- animation d'un maillage partenarial économique, efficient pour les usagers et les entrepreneurs.

Il a contribué à la mise en place d'une trentaine de formations à destination des dirigeants d'entreprise (gestion, communication, numérique...).

fév.

Une convention partenariale tripartite avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de la Savoie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de la Savoie, pour travailler simultanément sur chacun des secteurs d'activités économiques et de réaliser un diagnostic approfondi et évolutif de l'économie du territoire. Cette étude, à la fois quantitative et qualitative, permettra de disposer d'une analyse tendancielle des données socio-économiques, d'une observation prospective de l'économie du territoire, d'identifier les impacts de la Covid-19 et les enjeux d'accompagnement des entreprises.

mars

Organisation du 6e Café-Créa «Entreprendre au féminin» le 8 mars à Aix-les-Bains.

3 heures dédiées aux 38 porteuses de projets et 8 dirigeantes avec au programme : 2 mini-conférences sur le leadership et le pitch, un quiz «entreprendre au féminin», les étapes clés d'une idée entrepreneuriale à un projet de création d'entreprise et des témoignages inspirants de dirigeantes d'entreprise, avant des échanges et pitches.

avr. - mai

Mise en place, en partenariat avec l'ADIE Savoie, d'une camionnette itinérante de conseils à la création d'entreprise (appelée Créa-Truck) sur le territoire Grand Lac, avec plusieurs arrêts (Aix-les-Bains, Le Bourget-du-Lac, la Chautagne et l'Albanais).

Les conseillers Adie et Grand Lac ont été présents afin de détecter, informer et de conseiller, lors de rendez-vous flash (15 minutes), les porteurs d'idées/projet et les entrepreneurs. 99 personnes ont été conseillées.

sept. - déc.

Élaboration d'un plan d'action opérationnel à partir de plus de 400 réponses d'entrepreneurs locaux (taux élevé au regard du taux de réponse moyen de questionnaire sur cette thématique et cette cible) et ceci après concertation avec les services, les élus, la commission économie, et les partenaires :

- ateliers-conférences;
- rencontres élus - commerçants/artisans/TPE, lors d'un temps convivial;
- ateliers collectifs et/ou accompagnement individualisé sur les thématiques en lien avec les compétences de l'agglomération;
- accompagnement individuel des TPE en lien avec le service Air-Énergie-Climat et collectif, avec des partenaires extérieurs;
- événements pour valoriser les activités des commerçants/artisans/libéraux, auprès des jeunes et en lien avec des établissements scolaires.

Les axes ont été planifiés, priorités et budgétisés fin 2022, en lien avec nos partenaires socio-économiques, avec la mise en place d'une 1^{ère} action, programmée début 2023.

Temps forts

CitésLab^{CL}
Révélateur de Talents



253

porteurs de projets accompagnés

86 ont créé leur activité

106 emplois générés

95%

de taux de pérennité

à 3 et 5 ans des entreprises détectées et accompagnées par le dispositif CitésLab (le taux de viabilité moyen national des entreprises est de 49%)

PRÈS DE

9 500

entreprises

sur le territoire (dont 92 % de Très Petites Entreprises (TPE))

3,5 M€

Budget annuel de fonctionnement

dont 1,8M€ de subventions à CGLE

*ETP : Équivalent Temps Plein

1500

créations/reprises d'entreprises

en moyenne par an et environ 60 défaillances d'entreprises

PRÈS DE

500

dirigeants

d'entreprises locales formés à la gestion, au marketing, au numérique, au financement de création...



Marie-Pierre Montoro-Sadoux
Vice-présidente en charge de l'économie et du numérique



Après un état des lieux et grâce au très bon retour du questionnaire aux entreprises (410 répondants), nous avons défini un plan d'action prévoyant des rencontres avec les élus et le montage bientôt opérationnel d'une boutique partagée et itinérante pour les artisans. Nous continuons d'accompagner les professionnels avec des ateliers-conférences sur les sujets qui les intéressent, comme les aides à la transition énergétique. Nous sommes à leur écoute et proposons des réponses ciblées. »

TOURISME

Le territoire est caractérisé par une géographie remarquable entre lac et montagne propice au développement d'une activité touristique (loisirs, activités estivales ou hivernales).

Grand Lac s'est positionné comme le territoire naturel du bien-être avec la marque Aix-les-Bains Riviera des Alpes, portée et animée depuis 2016 par l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI). Les actions du service couvrent une grande diversité de sujets, de la « mise en tourisme » du territoire - par sa mise en valeur et l'organisation de l'itinérance et de sa découverte - à l'aménagement, la gestion et l'entretien de sites touristiques. Le service accompagne également des porteurs de projets, suit les structures touristiques, telles que le Syndicat Mixte des Stations des Bauges (SMSB).

Entretien des sentiers, des belvédères autour du lac et de la via ferrata de La Chapelle-du-Mont-du-Chat: 211 964 € TTC.

L'OTI est financé par la taxe de séjour à hauteur de 1208 430 M€. Celle-ci est perçue par les hébergeurs de notre territoire auprès des visiteurs.

Grand Lac attribue également une subvention d'équilibre de 1,65 M€ à l'OTI et a assuré la gestion du camping des Peupliers, à Chindrieux, pour un budget de fonctionnement de 194 840 € HT.

À compter de 2023, celui-ci sera repris en gestion directement par la commune.



Sentiers

Dans le cadre du déploiement du schéma de cohérence des itinéraires de randonnées Grand Lac, plusieurs actions ont été menées en 2022:

- définition d'un itinéraire de 8,7 km permettant la liaison entre la mairie du Montcel et le Revard, en se connectant au réseau existant. Le balisage est prévu en 2023;
- définition et jalonnement de 7 parcours trail entre Corsuet et la Chambotte en empruntant des sentiers existants;
- définition de 5 parcours VTT enduro dans Corsuet visant à régulariser la pratique existante. Le balisage est prévu en 2023.

Transition écologique

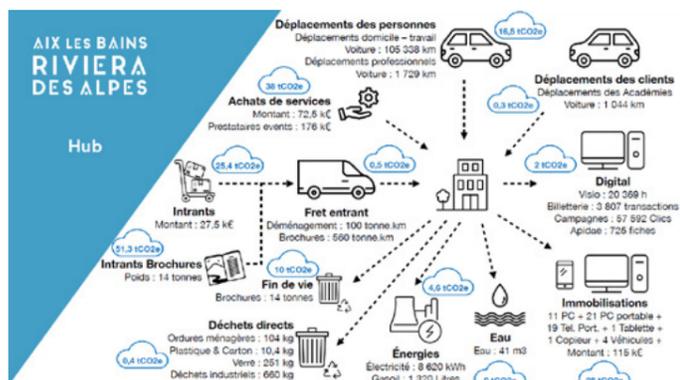
L'Agence Aix-les-Bains Riviera des Alpes s'engage dans le déploiement d'actions du Plan Climat de Grand Lac pour un montant de 21 550 € TTC:

- réalisation d'un bilan carbone détaillé de l'entreprise et a travaillé à un plan d'actions pour réduire son impact ;
- mise en place de plusieurs actions de sensibilisation et de formations ciblées auprès des socio-professionnels du territoire (académie « transition écologique », formation « évaluer son empreinte carbone », ...)

sept.

Sortie de la première carte randonnée de Grand Lac. Elle présente l'ensemble du réseau de sentiers pédestres et VTT entretenus par l'agglomération et une sélection d'une cinquantaine de circuits de différentes difficultés (vert à noir). Elle est en vente dans les bureaux d'information de l'Office de Tourisme Aix-les-Bains Riviera des Alpes.

Temps forts



590 km

de sentiers pédestres et VTT

452 510

passages sur la Promenade du lac (45 % piétons / 65 % cyclo)

2 000

visiteurs lors du Fascinant week-end Vignobles & Découvertes

189 750

passages sur la Promenade des Gorges du Sierroz

155 M€

de retombées économiques (+2,73 % par rapport à 2021)

1 941

emplois touristiques (+9,6 % par rapport à 2021)

366 805 €

Budget de fonctionnement TTC 98 443 € TTC en investissement

2 agents

(1,5 ETP*)



Michel Frugier
Vice-président en charge du tourisme, des ports et des plages, des sentiers et des équipements sportifs

« L'année marque incontestablement le lancement du plus gros chantier touristique du mandat au Sud du territoire: sur le secteur jusque-là peu défini de La Croix Verte, après la fin de la concertation avec la commune et ses habitants, nous avons lancé la consultation des entreprises pour la création d'une zone mixant plage, nautisme, pleine nature et patrimoine. Une gradation des ambiances et des usages jusqu'au château Thomas II. Une restructuration totale pour un lieu qui deviendra remarquable. »

*ETP : Équivalent Temps Plein



UN TERRITOIRE AU QUOTIDIEN



La sociologie du territoire observe progressivement une inflexion en direction de l'augmentation d'une population plus âgée. S'il existe toutefois, des disparités sur le territoire, cette évolution s'accompagne aussi d'une hausse globale du niveau de vie des habitants. Ce contexte favorable a cependant subi une légère dégradation à la suite de la crise sanitaire. La question de l'adéquation des services aux personnes âgées se pose, le maintien à domicile implique le déploiement de services d'accompagnement et de liens. Le territoire est bien doté mais rencontre actuellement des difficultés de recrutement de personnels.

-
- Ports **46**
 - Aqualac et les plages du lac du Bourget **48**
 - Politique de la ville **50**
 - Les relais Grand Lac **52**
 - Portage de repas et téléassistance **54**
 - Le SAAD **56**
 - Le SSIAD **58**
 - Accord'Âge **60**
 - Les EHPAD **62**
 - La résidence autonomie l'Orée du Bois **64**
-

PORTS

Au sein du plus grand ensemble portuaire français en eaux intérieures, le service des ports assure la maintenance des infrastructures existantes, la gestion de 2 974 emplacements et 129 emplacements de stockage à sec, ainsi que l'accueil de quelques 569 plaisanciers en escale. Il assure également la gestion des 8 plages autour du lac, à l'exception d'Aqualac.

Par ailleurs, une partie importante des actions d'entretien consiste à lutter contre les herbiers: 73 tonnes en 2022 contre 187 tonnes en 2021. Cette baisse importante s'explique par le fait qu'il y a eu en 2021 la baisse des niveaux du lac, qui impose un arrachage plus en profondeur.

Enfin, outre ses missions intrinsèques, en prévision de la saison estivale, le service des ports met en place les équipements nécessaires à la surveillance des plages: lignes d'eau, postes de secours, etc.

Le service compte 11 agents: un effectif doublé en été. Le budget de fonctionnement 2022 a été de 1465 M€, soit une baisse de 30 % par rapport à 2021. Cette baisse s'explique essentiellement par le fait qu'en 2021 le paiement des autorisations d'occupation temporaires de 2020 et 2021 du service des ports à Grand Lac a été enregistré sur le même exercice, qu'il a été constaté, également en 2021, une augmentation de 8 % des charges de personnel dues au remplacement d'arrêts maladie et par le remboursement de l'emprunt pour le port de Châtillon. La comparaison doit donc se faire avec l'année 2020 et l'on constate une augmentation de 13 % entre ces deux exercices et ramène l'augmentation par an à 6,5 %, ce qui est plus cohérent.

Deux **Lettres des Plaisanciers** ont été diffusées et près de 5 324 SMS envoyés, un nombre en baisse de 55 % (nette augmentation en 2021 suite notamment à la communication sur la baisse des niveaux du lac).

1^{er} trimestre

Poursuite du projet de réaménagement du port des Quatre Chemins, avec lancement de la concertation le 10 janvier, organisation d'une réunion publique le 16 mars et recrutement d'un AMO en décembre.

sept.

Inauguration du port et de la plage de Conjux. Grand Lac a finalisé des travaux d'extension, de requalification et de modernisation du port et de la plage pour un budget de l'ordre de 3,2 M€.

Temps forts



2 974

emplacements répartis sur 8 communes

1 352

plaisanciers en attente d'une place à l'année

(12 ans d'attente en moyenne). L'essentiel des mouvements s'effectue au travers de l'acquisition de bateaux à flot, Grand Lac acceptant le transfert du contrat sous conditions

37 702

nuitées d'escale sur 209 places dédiées

95 %

des plaisanciers habitent la région



AQUALAC ET LES PLAGES DU LAC DU BOURGET

Le centre aquatique Aqualac propose des activités autant sportives que ludiques : enseignement de la natation, pratique sportive, activités de loisirs pour les publics scolaires, les clubs sportifs, les habitants de Grand Lac ou encore les touristes.

Aux côtés d'Aqualac, le service des ports et plages met à disposition du public, chaque été, 8 plages autour du lac, dont 2 plages payantes, à Aix-les-Bains, au Bourget-du-Lac, à Brison-Saint-Innocent, Viviers-du-Lac (les Mottets), Tresserve, Chindrieux et Conjux. 11 agents du service des ports y interviennent, aux côtés de 23 saisonniers (dont 17 maîtres-nageurs).

La saison ayant commencé très tôt, les recettes ont atteint 1,2 M€ soit un niveau proche des années avant Covid et avant gratuité de la plage d'Aqualac.

janv. à mars

Installation et mise en service du système HIPPOCAMPE d'ONSEN. L'objectif est le pilotage intelligent de la consommation d'eau et la récupération de calories afin de réduire les dépenses de fonctionnement. Le projet de 350 000 € a été largement financé par les CEE (Certificat d'Économie d'Énergie) et les aides publiques du CD (Contrats Départementaux). La réduction des charges de fonctionnement liées à ce système est estimée à 40 000 € annuels.

juin - juil. - août

Une saison exceptionnelle compte tenu des chaleurs caniculaires. De nombreuses incivilités ont impacté le fonctionnement et les équipes.

sept.

En raison de la sécheresse, la vidange du bassin nordique, initialement prévue au début du mois n'a pas été réalisée.

nov. - déc.

Dans le cadre du plan de sobriété adopté par les élus de Grand Lac le 25 octobre 2022, le bassin extérieur a été fermé à partir du 6 novembre 2022. En effet, une forte hausse des coûts énergétiques (gaz) nous a contraint à prendre cette décision avec tous les impacts que cela représente (attractivité diminuée, mécontentement des usagers, difficultés pour les clubs et les universitaires, baisse de recettes).

Temps
forts



233 000

visiteurs accueillis à Aqualac

(légère baisse due à la fermeture du bassin nordique de novembre à décembre)



1,2 M€

de recettes
proche des années avant Covid



18 200

clients à l'Aquapark
(record de fréquentation)

75%

des besoins de chauffage
des bassins assurés par
une pompe à chaleur

250 000

estivants
sur les 8 plages autour du lac,
contre 170 000 habituellement

2,83 M€

Budget de fonctionnement en année normale
soit 2,5 M€ pour Aqualac et 330 K€ pour les 8 plages autour du lac

33 agents

employés à l'année
Effectif doublé en saison estivale

POLITIQUE DE LA VILLE

La compétence politique de la ville s'exerce depuis 2015 à l'échelle de Grand Lac et plus particulièrement sur les trois Quartiers de la Politique de la Ville (QPV), tous situés à Aix-les-Bains : Marlioz, Liberté, et Sierroz-Franklin.

La politique de la ville concerne principalement les quartiers les plus défavorisés et ses habitants. Elle a pour but d'améliorer les conditions de vie en mobilisant toutes les politiques publiques existantes. Trois outils principaux contribuent à cet objectif :

- le **contrat de ville 2015-2023** de Grand Lac est l'outil principal du service. Il réunit les partenaires autour d'actions afin de réduire les inégalités ;
- le **vaste Projet de Renouvellement Urbain (PRU)** de Marlioz vise à restructurer l'ensemble du quartier ;
- la **Maison de Justice et du Droit (MJD)** accueille de nombreuses permanences (avocats, huissiers, notaires, conciliateurs...) afin de rapprocher les habitants des services de la justice.

16 mars

Premier coup de pelle de la déconstruction de la barre de la cité sur le quartier Marlioz à la suite du relogement des 144 familles.

La déconstruction de la barre de la cité est une opération majeure du projet de renouvellement urbain. La libération de ce grand tènement foncier va permettre le démarrage des autres opérations prévues dans la convention de renouvellement urbain. Ces opérations contribueront à répondre à plusieurs objectifs pour améliorer le cadre de vie des habitants :

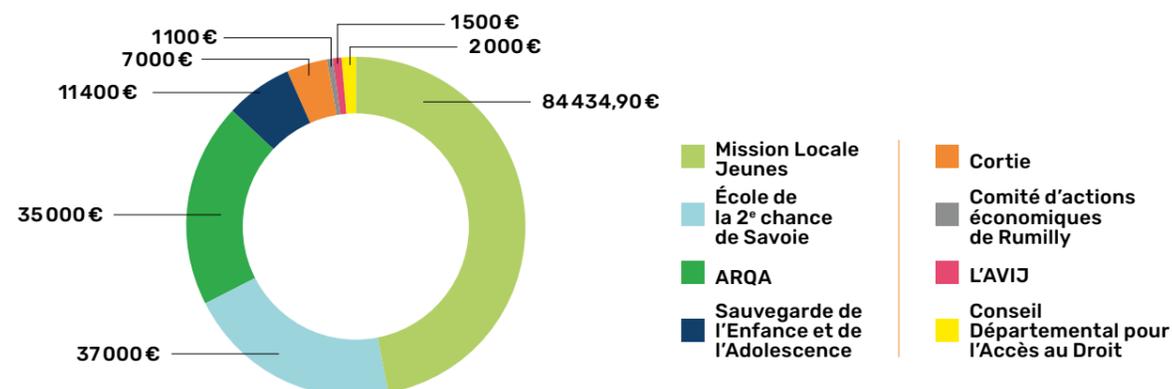
- Rééquilibrer l'offre de logements pour réintroduire de la cohésion sociale
- Améliorer l'attractivité du quartier grâce à la qualité des espaces et des équipements publics et par le réaménagement des voiries
- Requalifier et compléter l'offre de commerce et de services de proximité

Inauguration de la matériauthèque éphémère de Marlioz.

Pour répondre aux défis environnementaux, dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de Marlioz, les services politique de la ville et valorisation des déchets de Grand Lac ont porté une opération innovante en matière environnementale avec l'OPAC : le réemploi des matériaux de la barre de la cité. Les matériaux récupérés dans la barre ont été mis en vente auprès des particuliers et des professionnels dans une matériauthèque qui a ouvert ses portes le vendredi 18 mars et qui est restée ouverte tout au long de la déconstruction de la barre. Les matériaux vendus sont : vasques, ballons ECS, porte-savons, éviers inox, radiateurs, pavés de verre, lisse rehausse de garde de corps, granito, portes treillis soudées, dauphin en fonte, main courante, bordures béton).

Répartition des 179 434,90 € de subventions au profit de 8 associations œuvrant dans le champ de l'emploi, de l'insertion professionnelle et de la prévention, de l'accès aux droits sur l'ensemble du territoire de Grand Lac.

Deux appels à projets ont également été lancés auprès des associations et qui ont permis de financer 37 478,50 € d'actions en faveur du lien social dans les quartiers politique de la ville.



Temps forts



216 913,40 €

de subventions versés aux associations

3 005

personnes accueillies à la Maison de Justice et du Droit (MJD)

3

Quartiers Politique de la Ville (QPV)



MAISONS FRANCE SERVICES GRAND LAC

Les Relais Grand Lac sont des interfaces de proximité entre les habitants et l'ensemble des services publics, afin de faciliter l'accès aux droits et aux services pour tous, que ce soit pour des démarches liées à Grand Lac ou à d'autres structures (Justice, Finances publiques, CAF, CPAM, MSA, CARSAT, Pôle Emploi, partenaires locaux...).

Dans chaque relais, deux agents formés à l'accompagnement aux démarches et à la médiation numérique accueillent les habitants en difficulté face à la mobilité, au numérique ou à la complexité des démarches. Près de la moitié des usagers sollicitent l'accompagnement des relais parce que la démarche à effectuer pour accéder à leurs droits est trop complexe, ou difficile à appréhender, voire parce qu'ils n'en ont pas connaissance. L'enjeu est alors de bien comprendre leur situation pour les accompagner vers le bon dispositif. Le second frein exprimé à l'accès aux droits est le manque de confiance dans l'usage des outils numériques. Il s'agit d'usagers qui savent faire, mais qui demandent des confirmations pour être certains de ne pas commettre d'erreurs. Même si nous ne mesurons pas formellement le taux de satisfaction, les retours des usagers sur le service proposé sont très positifs et tous mettent en avant l'accueil humain et inconditionnel, nécessaire dans la plupart des situations de vie. La phrase la plus entendue dans les relais est: «Comment ferions-nous si vous n'étiez pas là?»

L'augmentation continue de la fréquentation oblige constamment le service à repenser sa posture et l'accompagnement proposé, afin de maintenir un accueil de qualité, tout en permettant à l'ensemble des usagers d'être accompagnés sans attente trop importante ou sans avoir recours à un rendez-vous ultérieur.

mai - sept.

Accueil d'un renfort estival au Relais d'Entrelacs afin de faire face à l'augmentation du flux et à assurer une continuité de service sur la période des congés d'été.

juil.

Signature d'une convention de partenariat avec la MDPH pour offrir des points d'accès de proximité aux bénéficiaires MDPH. Nous avons profité de cette convention pour sensibiliser les agents aux enjeux et outils d'accueil et d'accompagnement d'usagers porteurs de handicaps.



Temps forts



6 315



personnes accompagnées dans les deux relais

+ 9,2% (soit + 533 personnes) par rapport à 2021



Édouard Simonian
Vice-Président en charge de la mutualisation, de la territorialisation et des centres de secours

720

usages

des ordinateurs mis à disposition en libre-service (+5% / 2021)

1 100

usagers

reçus par les partenaires, lors de leurs permanences dans les relais (+ 7,8%)

30 h

Temps de formation

que chaque agent a passé en 2022 avec les différents partenaires pour maintenir à jour ses connaissances



« Sur l'année, nous avons constaté une croissance continue de la fréquentation des deux Maisons France Services (MFS) et un élargissement de leur zone d'intervention. Nous avons donc entamé une réflexion pour la création d'une 3^e MFS au sud de l'agglomération. L'autre grand projet, pour lequel nous avons lancé un concours d'architecte, est la création d'un nouveau centre de secours, plus grand, capable de répondre aux besoins croissants de notre territoire. »

PORTAGE DE REPAS ET TÉLÉASSISTANCE

L'avancée en âge peut entraîner des difficultés pour faire ses courses et cuisiner. Un service de portage de repas permet ainsi de prolonger le maintien à domicile tout en proposant des repas équilibrés et variés, ce qui permet de lutter contre le risque de dénutrition. Ces passages réguliers sont aussi l'occasion d'échanges conviviaux avec les chauffeurs pour des bénéficiaires parfois isolés. Au service du maintien à domicile des aînés fragilisés, la téléassistance mobilise proches et services de secours en fonction des situations : chutes, malaises, ...

Le service de portage de repas à domicile organise 5 tournées sur le territoire et livre 340 personnes sur 21 communes. Installée en 2021 sur les communes périphériques, la 5^{ème} tournée a stabilisé son activité en 2022 avec en moyenne 170 repas livrés par semaine. L'organisation des commissions menus avec les deux prestataires ont permis une amélioration gustative des repas qui a été favorablement remarquée par les bénéficiaires lors de l'enquête de satisfaction annuelle.

La téléassistance est installée et gérée au quotidien par un prestataire dans le cadre d'un marché public, le service du CIAS se chargeant de l'information, de l'inscription et de la facturation. Cette entreprise prestataire a été rachetée en décembre 2021 par une nouvelle entreprise, laquelle n'est pas parvenue à maintenir la même qualité de service, malgré les interventions réitérées du CIAS tout au long de l'année 2022. Le marché public a donc été dénoncé et une nouvelle consultation organisée en fin d'année. En dépit de ces difficultés, le nombre de bénéficiaires a progressé grâce à l'engagement et à la qualité relationnelle des agents du service de téléassistance du CIAS.

L'équipe est constituée de 9 agents permanents et de 6 chauffeurs remplaçants réguliers. Le budget du portage de repas s'est élevé à 626 K€ en 2022, avec un déficit de 17 %. Le budget de la téléassistance est de 103 K€ avec un excédent de 15 %.

juil.

Réflexion sur une nouvelle tarification sociale. À l'été 2022, le contexte inflationniste a entraîné une hausse tarifaire de 5,7 à 8,5 % des repas achetés auprès des deux prestataires. Une partie de ce surcoût a été répercutée sur les tarifs proposés aux usagers, de façon minime pour les ménages non imposables. Une réflexion est engagée pour proposer en 2023 une nouvelle tarification afin de mieux absorber ces hausses tout en préservant l'accessibilité financière du service aux plus modestes.

août

Publication d'un nouveau marché public de téléassistance, avec intégration de nouvelles options pour mieux sécuriser le maintien à domicile.

nov.

94 % de personnes se sont déclarées satisfaites ou très satisfaites à l'occasion de l'enquête de satisfaction annuelle. La qualité relationnelle de l'équipe est très appréciée. Les résultats sont analysés avec les prestataires et un document de réponse aux principales questions des bénéficiaires est distribué.

Temps forts



540



usagers de la téléassistance sur toutes les communes de Grand Lac



Danièle Beaux-Speyser
Vice-Présidente en charge des solidarités

950

mobilisations des services de secours ou des proches avec l'organisation de 208 hospitalisations

750

chutes gérées

44 700

repas livrés en 2022 auprès de 340 bénéficiaires résidant sur 21 communes

94 %

d'usagers satisfaits du service de portage de repas

9 agents

permanents



626 K€

budget du portage de repas

103 K€

budget de la téléassistance

« 2022 a vu la construction d'un projet innovant pour favoriser le bien-vivre et l'intergénérationnel, rompre l'isolement : la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) nous a sélectionnés parmi 360 projets pour nous aider à financer un tiers-lieu à l'EHPAD « Les Grillons », rejoint par d'autres financeurs. Nous avons créé une cuisine partagée accessible aux résidents et ouverte sur le quartier. Ils auront la possibilité d'y fêter éventuellement leur anniversaire avec leur famille, retrouver des gestes comme cuisiner lors d'ateliers organisés. Les associations demandeuses, la Maison des Assistantes Maternelles située dans l'établissement, vont pouvoir se l'approprier également. »

SAAD

LE SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Le SAAD accompagne environ 600 bénéficiaires : des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou porteuses d'un handicap, habitants les communes de Grand Lac, hors Entrelacs, La Biolle et Saint-Ours, desservies par voie de convention par l'association ADMR.

Le service participe au respect du choix de vie de la personne accompagnée, souhaitant éviter ou retarder l'entrée en établissement. Il facilite le maintien à domicile dans le cadre de vie habituel et dans les meilleures conditions possibles. Ses missions :

- aider dans les gestes de la vie quotidienne ;
- favoriser le bien-être en améliorant les conditions de vie, d'hygiène et de sécurité au domicile ;
- lutter contre l'isolement ;
- soutenir les aidants à domicile.

Le SAAD est majoritairement financé par le Département de la Savoie. Grand Lac finance le solde soit 463 704 € en 2022 (16 % du budget).

Le SAAD connaît depuis plusieurs années une baisse d'activité, faute de personnel. En cause : l'accélération des départs en retraite associée à une difficulté de recrutement. Pour tenter d'y remédier, le service multiplie les actions : démarche d'intégration des nouveaux agents, accueil d'alternants et de stagiaires, forums pour l'emploi (3^e édition en mai 2022).

En avril 2022, aidé du cabinet extérieur POLITEIA, le service a mené une enquête interrogeant les agents aides à domicile afin de favoriser l'attractivité du SAAD portant notamment sur les temps de convivialité (grande réunion de service organisée en janvier 2023), les organisations et temps de travail menant à l'expérimentation de contrats à 35h.

27 recrutements ont eu lieu en 2022 mais ces derniers ne comblent pas les sorties (29).

Poursuite du projet Répit 3A : aide aux aidants, aux personnes aidées accompagnées d'aides à domicile au sein de l'EHPAD des Grillons et à la MJC d'Aix-les-Bains les jeudis après-midi. Financé par le concours du Département de Savoie.

mai

Forum pour l'emploi 3^e édition : une centaine de personnes présentes.

nov.

Contractualisation du dispositif SPASAD (services polyvalents d'aide et de soins à domicile) avec l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, concernant la prise en charge conjointe par le SAD et le SSIAD du CIAS Grand Lac de 25 patients : préfiguration des futurs services autonomie de 2024.

Temps forts



622
personnes aidées



106 695
km parcourus

63 316
heures

effectuées au service des bénéficiaires

120
agents

soit le plus grand service de Grand Lac et de son CIAS (7,98 ETP* administratifs et 57,49 ETP d'intervention pour un total de 65,47 ETP)

97 %

des bénéficiaires interrogés ont plébiscité les aides à domicile

pour leur amabilité, leur discrétion, leur ponctualité et la confiance qu'ils leur accordent

*ETP : Équivalent Temps Plein



SSIAD

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

Le SSIAD a pour mission de contribuer au maintien à domicile des personnes âgées de plus de 60 ans et des personnes adultes de moins de 60 ans, handicapées et/ou atteintes de troubles cognitifs dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement spécifique (Équipe mobile Spécialisée Alzheimer - ESA).

Les personnes prises en charge présentent des pathologies lourdes et un degré de dépendance élevé. Souvent isolées, elles sont aidées sur prescription médicale, les soins étant pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Dans le cadre de cette prise en charge globale, le SSIAD réalise sur prescription des soins d'hygiène et de confort, des soins techniques infirmiers et des séances d'accompagnement et de réhabilitation.

Le SSIAD a également un rôle de maintien du lien social, de veille et d'alerte quant à l'évolution des situations à domicile. Dans le cadre de son suivi, le service est intégré au Service Polyvalent d'Aide et de Soins À Domicile (SPASAD), en lien avec le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) du CIAS offrant une coordination étroite interservices sur la commune d'Aix-les-Bains pour nos bénéficiaires communs.

Le SSIAD compte 36 agents pour 30 Équivalents Temps Plein (ETP), pour un budget de fonctionnement de 1,8 M€ en 2022.

Le service offre 125 places depuis septembre 2022 avec 9 places supplémentaires au titre du Domicile Renforcé et intervient sur l'ensemble du territoire de Grand Lac, hors les communes d'Entrelacs, de La Biolle et de Saint-Ours, desservies par l'ADMR. Sur ces 125 places, 10 sont dédiées à l'Équipe mobile Spécialisée Alzheimer (ESA), qui intervient sur l'ensemble des communes de Grand Lac mais aussi sur les cantons du Châtelard et de La Motte-Servolex.

avr.

Réorganisation du service : nouvelle organisation de service avec passage à des horaires continus pour les aides-soignants permettant un meilleur équilibre de la vie professionnelle/personnelle des agents, une plus grande attractivité et une offre de services sur l'ensemble de la journée pour les bénéficiaires.

depuis sept.

Intervention du SSIAD auprès de résidents de la résidence autonomie de l'Orée du Bois.

dernier trimestre

Extension de 9 places supplémentaires au titre du Domicile Renforcé : ce projet renforce la coordination de l'ensemble des acteurs autour du même patient dépendant et offre un soutien aux aidants principaux. Moyens mis en œuvre : 2 ETP supplémentaires d'aide-soignant, 0,3 ETP de psychologue pour proposer un suivi des patients et le soutien aux aidants, mise en place d'une plateforme de télémédecine afin d'offrir une solution complémentaire pour le suivi médical.



Temps
forts



147

bénéficiaires pris en charge



28 972

journées réalisées

5

agents recrutés

197 245 km

parcours

ACCORD'ÂGE

Sur notre territoire, la moitié des personnes âgées de plus de 80 ans vivent seules à domicile. Avec l'avancée en âge, la solitude peut s'installer chez nos aînés et venir impacter leur état de santé psychique et physique. Accord'Âge s'adresse aux personnes âgées qui vivent à domicile, souffrent de solitude et n'ont plus la capacité de fréquenter des loisirs associatifs. Le service les accompagne pour renouer des relations en s'adaptant à leurs attentes et à leurs capacités. En fonction des lieux de résidence, il peut ainsi proposer des groupes d'animation, la mise en relation avec un bénévole pour des visites à domicile, des projets d'animations culturelles et intergénérationnelles très divers.

En 2022, Accord'Âge a poursuivi son développement territorial et partenarial grâce notamment au déploiement de son réseau de bénévoles. Ses bénéficiaires résident sur 11 communes différentes. Il développe aussi de nouvelles actions dans le domaine de la prévention santé à destination des seniors en mobilisant des communes et des clubs d'aînés. Le service s'est donné pour objectif de développer des projets intergénérationnels qui permettent aux aînés de vivre de beaux moments de partage avec des enfants et des adolescents du territoire.

En 2021 et 2022, cette petite équipe de 5 agents a été en grande partie renouvelée avec le remplacement d'une assistante administrative et de deux animateurs en gérontologie dont un à mi-temps. Il accompagne une centaine d'aînés âgés en moyenne de 85 ans, avec un budget de fonctionnement stable de 174 000 €.

juin

Rencontre en chansons co-organisée par Accord'Âge et le Conservatoire de musique d'Aix-les-Bains. Après des répétitions animées dans plusieurs EHPAD par une enseignante du conservatoire, une centaine de personnes se sont retrouvées à l'Orée du Bois pour chanter ensemble, accompagnées par des jeunes guitaristes et dans une très joyeuse ambiance.

juin

Feu d'artifice final du projet «Histoires vagabondes» avec une lecture publique au collège Garibaldi à Aix-les-Bains, l'édition d'un livre et d'une exposition. Ce projet a réuni des aînés et les élèves de la classe de Français Langue étrangère du collège. Ces deux générations ont témoigné sur leur parcours de migration et d'installation en France. De belles rencontres et des écrits souvent émouvants.

oct.

Organisation du Mois Bleu avec la participation active de six établissements, huit communes et une bibliothèque. Une trentaine d'activités ont été proposées : spectacles musicaux, atelier de mosaïque, médiation animale, ... et plusieurs centaines de participants de tout âge.

mai et nov.

Organisation de deux actions de prévention santé :

- À Aix-les-Bains, une conférence sur l'alimentation des seniors, suivie d'un atelier en cuisine, tous deux animés par une diététicienne.
 - Au Viviers-du-Lac et à Méry, une conférence sur le sommeil des seniors par un médecin spécialisé, puis un atelier de découverte de la sophrologie sur 3 séances.
- Chacune des deux actions a réuni une cinquantaine de seniors.



Temps forts



43

bénévoles

de 7 communes différentes réalisent des visites à domicile ou appellent régulièrement un aîné. Ils sont suivis par l'équipe d'animatrices et participent au minimum une fois par an à un groupe de parole animé par une psychologue pour échanger sur leur pratique.



91

aînés accompagnés
régulièrement sur l'année

plusieurs centaines de seniors ont fréquenté l'une des actions collectives proposées (cinéséniors, Mois Bleu...)

174 K€

Budget de fonctionnement

5

agents

EHPAD* DES GRILLONS ET DES FONTANETTES

Les EHPAD, maisons de retraite médicalisées, s'adressent à des personnes généralement âgées de plus de 60 ans, ayant besoin de soutien et de soins au quotidien.

Les deux EHPAD des Fontanettes, à Chindrieux, et des Grillons, à Aix-les-Bains, assurent :

- l'hébergement,
- la restauration, conçue pour favoriser le plaisir gustatif et prévenir la dénutrition,
- la prise en charge en soins par un personnel soignant qualifié,
- la prise en charge psychologique et l'animation, organisée pour proposer des activités physiques, thérapeutiques et récréatives.

Au-delà du soin, le personnel s'attache à accompagner les résidents dans la bienveillance, à leur proposer des activités permettant de faire vivre des relations, de partager et d'apporter du bien-être.

Construit en 1964, le premier bâtiment des Grillons ne correspond plus aux besoins de fonctionnement d'un établissement contemporain. Un schéma directeur immobilier est proposé en décembre 2022 afin d'engager une réflexion sur le devenir des établissements du CIAS Grand Lac (Grillons et Orée du Bois).

Pour mettre en adéquation ces nouveaux besoins avec la structuration du site, un projet de réhabilitation et extension en cours de réflexion au sein de l'EHPAD des Fontanettes a fait l'objet d'une collaboration régulière entre le CIAS Grand Lac et le bailleur social Cristal Habitat. Avec la rénovation thermique et énergétique du bâtiment, la question des usages et de l'optimisation des espaces constituent un enjeu important au sein de l'établissement.

janv.

L'EHPAD des Grillons fait partie des 25 lauréats de l'appel à projets de la Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie « Un tiers-lieu dans votre EHPAD » sur 360 participants. Un projet de cuisine partagée est engagé. Les travaux débutent en septembre 2022 avec le soutien de l'OPAC dans la maîtrise d'œuvre.

fév.

Réorganisation de l'EHPAD des Grillons : fruit d'un travail collaboratif entre les équipes, la direction et les élus, cette initiative a eu pour objectif de mettre en adéquation qualité de vie au travail et qualité de service rendu à l'usager. Plusieurs aménagements ont été mis en place tels que le passage des équipes en 12h, le réaménagement de l'Unité de Vie Protégée (UVP), la mise en place d'équipements facilitant l'organisation de service et la sécurité des résidents.

avr.

Mise en place du dispositif « Doc on the road » au sein de l'EHPAD des Grillons, pour

pallier l'absence de médecin coordinateur dans la structure : consultation en télé-médecine et présence physique assurent la coordination médicale des résidents et se substituent en cas d'absence de médecin traitant.

Réorganisation de l'EHPAD les Fontanettes en lien avec la mise en place des 1 607h. Travail avec les équipes sur les besoins des personnes accueillies. Actualisation des fiches de tâches, répartition des missions SSIAD/EHPAD et sur un renfort d'aide-soignant sur le week-end.

mai

3^e édition du forum de l'emploi du CIAS Grand Lac pour mettre en avant les métiers du médico-social, les formations permettant d'y accéder et de recruter de nouveaux profils.

nov.

Conclusion avec les autorités de tutelle (ARS et CD73) d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) gestionnaire des structures du CIAS Grand Lac (à l'exception du SAAD qui dispose déjà de son propre CPOM). Ce document constitue la feuille de route des structures pour la période 2023-2027.

Temps forts



105

 places au total pour 67 salariés en ETP


Taux d'occupation : 96 %

LES GRILLONS

91

 ans

Âge moyen en augmentation

87

 places

62,9

Effectifs ETP*

5,1

 M€

Budget de fonctionnement

LES FONTANETTES

89

 ans

Âge moyen

avec une dépendance qui augmente fortement depuis deux ans

18

 places

12,1

Effectifs ETP*

1,21

 M€

Budget de fonctionnement

*ETP : Équivalent Temps Plein

*Les établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

L'ORÉE DU BOIS

L'Orée du Bois, unique résidence autonomie publique du bassin aixois, propose aux personnes âgées recherchant un environnement de vie convivial et sécurisant, 77 studios de 33 m², avec possibilité de logement pour des couples. La résidence est située sur les premières hauteurs d'Aix-les-Bains. Le centre-ville est proche et accessible notamment à pied et en bus.

L'Orée du Bois accueille des locataires présentant des degrés d'autonomie divers. Contrairement aux EHPAD, la résidence n'est pas dotée à proprement parler de services de soins, c'est pourquoi nous avons, depuis 2022, l'intervention du SSIAD du CIAS au sein de la structure. L'équipe est sensibilisée et chargée de repérer les besoins des personnes accueillies. Nous accompagnons également les personnes et leurs proches dans le projet d'une entrée en EHPAD.

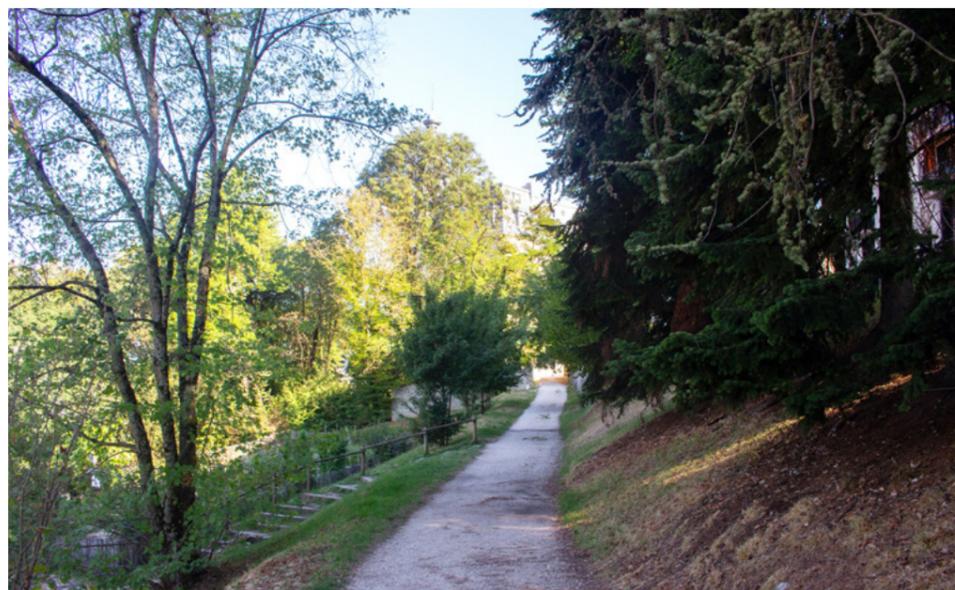
Les activités offertes ont pour vocation de participer au « bien vieillir », en favorisant l'autonomie et le maintien de capacités, tout en veillant à maintenir des liens sociaux essentiels à la lutte contre l'isolement. Des activités régulières sont programmées : détente et bien-être, gymnastique adaptée, ateliers mémoire ou manuels et artistiques, jeux, art floral et sorties à l'extérieur notamment le cinéma une fois par mois et une sortie restaurant une fois par mois. Des activités autour du jeu ont été organisées en lien avec La Ribambelle (DITEP - Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique) animées par LudothAix. Cette activité mélange rencontres intergénérationnelles et découvertes de jeux. Un vrai lien se crée entre les jeunes et les résidents.

La dépendance augmente aussi sur la résidence. Le GIR Moyen Pondéré est passé à 262 alors qu'il était à 151 en 2021.

La qualité de l'accueil et les tarifs contenus, surtout pour notre région, font de l'Orée du Bois une résidence particulièrement attractive en Savoie.

- Mise aux normes des deux ascenseurs afin de faciliter l'accès aux logements avec un fauteuil roulant.

- Installation du Wifi dans tout le bâtiment.
- Réfection de 4 appartements en 2022.



Zoom travaux



77

logements
de 33 m²

100 %

de taux de remplissage
(plus de 90 personnes sur liste d'attente)



652,60 € / mois

de loyer, charges comprises



10 entrées

7 sur le territoire Grand Lac, 3 hors département (pour rapprochement familial)

11 départs

6 décès, 3 entrées en EHPAD, 2 sorties pour rapprochement familial

1,050 K€

Budget

10 agents



Jean-Claude Loiseau
Vice-Président en charge
de l'administration générale
(modernisation et évaluation
des services et des politiques
publiques, relations avec les
collectivités territoriales)



Face à un univers administratif et réglementaire de plus en plus complexe, nous disposons désormais d'une meilleure aide à la décision et d'outils d'évaluation de nos politiques publiques. Nous accompagnons les élus et les agents de Grand Lac et de ses communes grâce à notre capacité de veille réglementaire et dans la recherche de subventions qui nécessite la maîtrise d'une terminologie, du montage et de la présentation de dossier. Nous mutualisons notre expertise pour faciliter les projets. »

RESSOURCES

4

Patrimoine
et travaux **68**

Maîtrise d'ouvrage **70**

Commande publique
et assurances **72**

Procédures contractuelles
et recherche de
subventions **74**

Juridique
et assemblées **75**

Pilotage de la
performance **76**

Communication **78**

Système d'information **80**

PATRIMOINE & TRAVAUX

À l'automne 2022, toutes les collectivités ont répondu aux recommandations de l'État en matière d'économie d'énergie dans les bâtiments publics. Le service Patrimoine et Travaux a donc été en toute première ligne pour appliquer les mesures du plan de sobriété énergétique voté par le conseil communautaire le 25 octobre.

Le service assure essentiellement l'entretien et le bon fonctionnement des sites, des équipements et des bâtiments de Grand Lac, ainsi que la gestion de chantiers de construction et d'aménagement. Les 6 gymnases intercommunaux (5 à Aix-les-Bains et 1 à Entrelacs) et les deux aires d'accueil des gens du voyage (à Aix-les-Bains et Voglans) relèvent également de ses missions.

Par la mise en œuvre des 30 actions de ce plan de sobriété, Grand Lac s'est fixé l'objectif de réduire de 10 % la consommation totale de la collectivité d'ici 2024. Abaissement d'un degré du chauffage des bâtiments et des sites de Grand Lac, chauffage maintenu à 14° dans les gymnases, fermeture du bassin extérieur d'Aqualac à partir du 8 novembre ont été les principales mesures prises. Concernant l'éclairage public, les ampoules classiques sont remplacées par des leds et la durée des éclairages est limitée.

fév.

Installation d'un système de paiement « au réel » des fluides (électricité et eau) sur l'aire d'accueil des gens du voyage des Massonnats à Aix-les-Bains.

juil.

Fin du chantier de rénovation des toitures des gymnases n°1 et 2 sur Marlioz. Ces nouvelles toitures intègrent une isolation thermique permettant des économies d'énergie en hiver, ainsi qu'un meilleur confort en été. Elles ont été dimensionnées pour permettre l'installation prochaine de panneaux solaires. Coût total : 1,082 M€ TTC.

sept.

Mise en service de la nouvelle aire d'accueil des gens du voyage sur la commune d'Entrelacs. L'aire de la Deyse permet déjà l'accueil de 16 caravanes sur 8 emplacements. Coût de l'opération : 1466666 € TTC.

Temps forts



Aire de la Deyse



330 293 m²

d'espaces verts entretenus

60

bâtiments

165

caravanes

de gens du voyage
accueillies pendant 187 jours

65 000 m²

de bâtis suivis et entretenus

1,72 M€

Budget de
fonctionnement

3,71 M€

consacrés aux
investissements

15

agents permanents

4

agents saisonniers
en été



Yves Mercier
Vice-Président en charge
de la commande publique,
des travaux, du patrimoine
intercommunal et des
gens du voyage



2022 a été marquée par les travaux de l'aire intercommunale d'accueil des gens du voyage d'Entrelacs. Ce second équipement sur notre territoire, en plus de l'aire de grand passage, nous permet désormais de répondre aux obligations légales de toutes nos communes, avec un très beau niveau d'équipement pour ses utilisateurs. Cela engendre une gestion apaisée, en permettant entre autres de facturer au réel la consommation d'électricité et d'eau par les occupants de l'aire, le tout avec un projet dont la réalisation s'est particulièrement bien déroulée dans toutes ses phases. »

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Le service Maîtrise d'ouvrage assure la mise en œuvre et le suivi technique des principaux projets d'investissement de Grand Lac dans tous ses domaines de compétence (choix des maîtres d'œuvre et des entreprises, contrôle du bon déroulement des travaux), ainsi que leur suivi administratif, réglementaire, comptable et budgétaire.

janv.

Espace de la « Croix Verte », au Bourget-du-Lac : Suite à la modification du précédent projet, une nouvelle mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un espace naturel et touristique a été engagée. Il s'agit d'une opération stratégique en raison des contraintes environnementales (zone humide, espace de Biotopie, site classé du château Thomas II), des enjeux touristiques (proximité immédiate avec la plage, activités commerciales) et des contraintes de mobilité.

Aménagements de voies douces sur les communes de Ruffieux et de Chindrieux : Travaux engagés dans le cadre du projet d'aménagement Nord du lac qui vise à créer un maillage depuis la ViaRhôna vers les communes, les sites touristiques du territoire et le lac.

mars

Aménagement d'un tronçon de la véloroute des 5 Lacs (entrée Nord d'Aix-les-Bains, boulevard Franklin Roosevelt) : Dans le cadre du projet d'aménagement de la Voie Verte des 5 Lacs (reliant les lacs Léman, d'Annecy, du Bourget, d'Aiguebelette et de Paladru), Grand Lac a réalisé un nouveau tronçon de 500 mètres entre Grésy-sur-Aix et l'entrée Nord d'Aix-les-Bains (Boulevard Franklin Roosevelt).

Étude pour l'aménagement d'un tronçon de la véloroute des 5 Lacs (Entrelacs / Grésy-sur-Aix) : Toujours dans le cadre du projet d'aménagement de la Voie Verte des 5 Lacs, Grand Lac a engagé une étude au stade PRO pour la réalisation du tronçon de 10 kms entre Entrelacs (commune d'Albens) et Grésy-sur-Aix.

août

Réhabilitation d'un bâtiment au belvédère de la Chambotte : Suite aux travaux de gros œuvre réalisés en 2020 afin de contenir la dégradation du bâtiment, des opérations de second œuvre (chauffage, sanitaire, électricité, cloisons, peintures, façades...) ont été engagées pour répondre aux besoins de création d'un local pour l'office de tourisme intercommunal, d'une salle de réunion, d'un espace conférence, spectacle et de deux logements.

sept.

Aménagement de la Voie Verte Sud (Viviers-du-Lac / Voglans) : Aménagement de mobilité douce sur le secteur sud du lac concernant les communes de Viviers-du-Lac et de Voglans (projet « aménagement sud du lac »). Création des liaisons douces entre les parcs d'activités d'Hexapole et de Technolac.



Temps forts



7 M€

de travaux et d'études

30

marchés d'ingénierie ou de travaux suivis pour l'ensemble des opérations en cours

250

réunions de chantier

2

agents à temps plein

COMMANDE PUBLIQUE ET ASSURANCES

Face aux enjeux climatiques, la commande publique constitue un levier déterminant de la transition écologique, pour un développement plus durable sur le territoire de Grand Lac. Ainsi, le plan national pour des achats durables 2021-2025 (PNAD) prévoit que 100 % des marchés notifiés au cours de l'année 2025 comprendront au moins une considération environnementale. C'est dans ce contexte que le service Commande Publique et Assurances fait évoluer son intervention auprès des services de Grand Lac.

De la mise en œuvre au suivi des procédures d'achats, sa mission est en effet d'accompagner les services acheteurs au plus près de leurs besoins. Il garantit ainsi la sécurité juridique des achats de la collectivité et contribue à l'efficacité de la dépense, tant sur le volet économique qu'en termes de développement durable.

Le service **conseille également les élus**, notamment lors des réunions de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

En outre, il apporte un **soutien juridique au Centre Intercommunal de l'Action Sociale (CIAS) Grand Lac** dans la passation et l'exécution de ses marchés publics.

Pour conseiller tous les acheteurs de la collectivité, le service assure également une **veille juridique**.

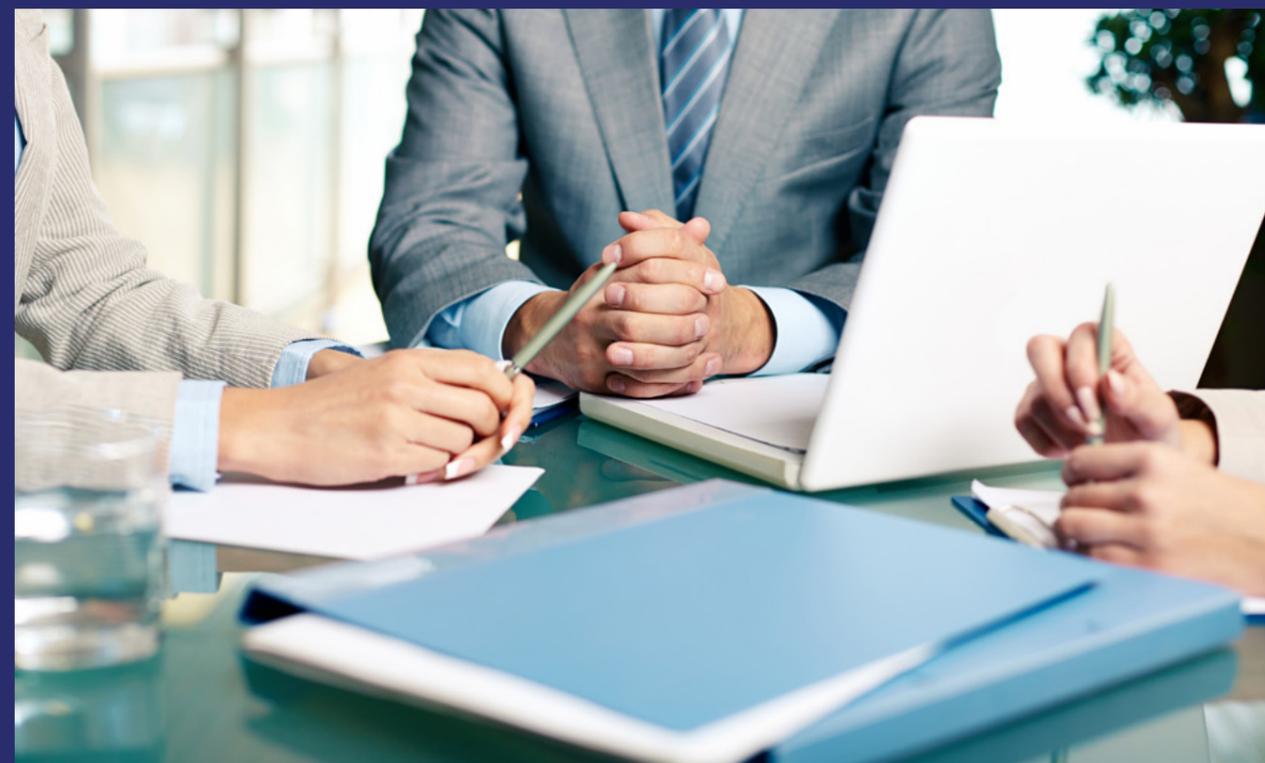
Enfin, il gère tous les contrats d'assurance de la collectivité (notamment la déclaration et le suivi de sinistres).

nov.

Formation de tous les acheteurs de la collectivité à l'achat public durable.



Temps forts



130

marchés notifiés

34

sinistres déclarés

18

réunions de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

4 agents

(3,5 ETP)

35 879

heures d'insertion sociale

(+ 30 %) réalisées dans le cadre des marchés, par des personnes éloignées de l'emploi



*ETP : Équivalent Temps Plein

PROCÉDURES CONTRACTUELLES ET RECHERCHE DE SUBVENTIONS

Le service procédures contractuelles assure la coordination des démarches de recherche de subventions auprès de nos partenaires départementaux, régionaux, nationaux et européens.

Il aide l'ensemble des services de Grand Lac :

- À identifier les mécanismes de financement correspondant aux projets lancés par l'agglomération.
- À préparer les dossiers de demande de subvention.

De plus, le service coordonne les démarches de préparation et de signature des contrats de subventions pour Grand Lac et pour le territoire.

Enfin, le service accompagne l'ensemble des communes du territoire dans les recherches de subventions pour des projets communaux.

41 dossiers de demande de subvention



2,45 M€ de subventions obtenues pour Grand Lac

7 M€ pour le territoire de Grand Lac contractualisé avec le Département de la Savoie pour les 6 prochaines années

23 communes ont été soutenues dans le cadre de l'accompagnement aux communes, concernant 53 dossiers de subventions différents

juin

Signature du Contrat départemental entre le territoire de Grand Lac et le Département de la Savoie. Ce contrat rassemble une partie des financements du département destinés au territoire de Grand Lac (agglomération et communes).

Il se répartit en deux grandes thématiques :

- Développement durable et adaptation au changement climatique ;
- Équipements et services à la personne.

Il a été travaillé par les élus départementaux du territoire pour permettre de faire financer les projets structurants prioritaires pour les territoires.

déc.

Grand Lac est membre du GAL (Groupement d'Acteurs Locaux) et sollicite à ce titre des financements européens LEADER auprès de la Région. Le LEADER permettra le financement par l'Europe des projets portant sur trois thématiques :

- La vitalité des centres-bourgs en milieux ruraux et l'animation de ces centres et des commerces ruraux ;
- Le développement du tourisme intégré et respectueux de la vie locale et du patrimoine ;
- La création d'emplois durables et non délocalisés, liée aux ressources et aux besoins du territoire.

toute l'année

Accompagnement des communes du territoire dans leurs démarches de recherche, de formalisation et de dépôt de dossiers de demande de subventions. Un poste créé en 2021 permet de renforcer la recherche de subventions et la coordination des financements pour le territoire. Ce poste permet également d'assurer une veille sur les appels à projet à destination des communes et de les représenter lors d'échanges avec les financeurs.

Temps forts

JURIDIQUE ET ASSEMBLÉES

Le service Juridique et Assemblées assure le pilotage du processus institutionnel de décision de Grand Lac et notamment de l'organisation et du suivi des assemblées, ainsi que de la relecture des actes administratifs de Grand Lac et du CIAS. Il garantit donc la légalité de chaque action, chaque décision.

Le service gère également les élections communautaires (Président, vice-présidents, bureau, représentants auprès des organismes extérieurs) au sein de Grand Lac. Il contribue à assurer la transversalité de l'information et de la décision entre les différents acteurs et partenaires.

Il a par ailleurs pour mission d'assurer la sécurité juridique de Grand Lac, conseillant à ce titre les services et les élus. L'équipe est associée en amont des projets afin de pouvoir accompagner les services tout au long de l'élaboration des dossiers et garantir ainsi la sécurité juridique des projets au fur et à mesure de leur avancement.

Le service s'occupe du suivi des contentieux et de la défense des intérêts de Grand Lac avec la rédaction ou la relecture des requêtes et des mémoires en défense.

Enfin, l'équipe assure une mission de veille juridique, permettant aux services d'être tenus informés des évolutions réglementaires et d'être accompagnés pour leur mise en œuvre.

Le service accueille 4 agents : la responsable du service, deux juristes et une assistante.

588 actes administratifs pour Grand Lac

441 délibérations

22 assemblées



PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

Le service Pilotage de la performance assure un rôle de conseil auprès de la direction et des services sur les questions de pilotage, de management et de gestion de projets transverses.

Il accompagne les services dans le développement de processus organisationnel et d'outils nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité.

Il s'est ainsi développé pour proposer à l'ensemble des agents des outils et des méthodologies qui se traduisent par :

- un contrôle de gestion, mettant en lien les enjeux financiers, RH et opérationnels ;
- une démarche d'amélioration continue des processus, du fonctionnement quotidien de la collectivité et des services ;
- un renforcement de la transversalité entre services ;
- un développement d'outils numériques.

Depuis juillet 2022 le service intègre une nouvelle dimension dans l'accompagnement proposé aux services : la relation usagers. Ainsi, le service accompagne la mise en place d'une relation usagers harmonisée à l'échelle de l'agglomération et le déploiement d'outils permettant de répondre toujours plus efficacement à l'usager.

Déploiement des tableaux de bord partagés : pilotage des données RH, financières. Dans l'année, le développement de tableaux de bord d'activité pour les services d'aide à domicile, de portage de repas et de soins à domicile du CIAS a permis la consolidation du dialogue de gestion entre les services opérationnels, les finances et les ressources humaines. Trois temps forts ont permis aux acteurs de mieux intégrer les contraintes de chacun et de fiabiliser les projections de leur activité.

mai

Déploiement d'outils collaboratifs pour gérer les projets de l'agglomération. Ils permettent une plus grande transversalité entre les services et les acteurs extérieurs et améliorent le partage d'information dans le quotidien des équipes.

sept.

Élaboration de la stratégie relation usagers. À l'issue d'une phase d'état des lieux et de diagnostic, 6 projets ont été définis pour structurer et améliorer la relation usagers. Ils couvrent l'ensemble des canaux (téléphonique, numérique, physique) et l'ensemble des services et vont être déployés sur plusieurs années.

Temps forts



RGPD : **40**
traitements sur les données à caractère personnel référencés

210
utilisateurs actifs sur les nouveaux outils collaboratifs

RELATION USAGERS
82 000

appels reçus à Grand Lac
dont 10 144 à l'accueil de Grand Lac, et 15 800 au service des eaux

4 000
usagers

se sont déplacés physiquement au siège de l'agglomération

3 800
formulaires remplis

sur le site internet



COMMUNICATION

La communication de Grand Lac s'adresse avant tout aux habitants du territoire, aux élus, aux communes membres et à de multiples acteurs externes.

Il s'agit de valoriser les actions de la communauté d'agglomération en expliquant leur utilité et en rendant lisible le projet de mandat. Il est indispensable de communiquer une information claire aux usagers et citoyens pour leur permettre d'accéder au service public ou de favoriser l'évolution de leurs comportements.

La communication est également destinée aux agents de la collectivité, avec de multiples objectifs : circulation de l'information, transversalité, partage du sens de l'action collective... tout ceci contribuant à fédérer et à motiver les équipes.

juil.

Lancement du magazine territorial semestriel. Nouvel outil de communication externe distribué à tous les habitants du territoire, son objectif est de faire connaître les projets, les réalisations et les actions menées par Grand Lac dans les 28 communes.

avr.

Déploiement de l'affichage dynamique. Un nouvel outil de communication interne et externe a été déployé dans les locaux du siège de Grand Lac (accueil, salle de pause et salle déjeuner). Un outil destiné à supprimer l'usage du papier et à communiquer plus efficacement. À terme, Aqualac, les relais et les capitaineries seront également équipés.

juin

La première fête des agents de Grand Lac. Après deux années sans événement interne en raison de la crise sanitaire, 450 personnes ont répondu présentes à la première fête des agents de Grand Lac. Un moment convivial et festif au centre aquatique Aqualac.

Sur le thème « Hawaï », les agents et leurs familles ont pu profiter d'activités interservices (tir à l'arc, bubble foot), d'activités aquatiques (aquapark, toboggan aquatique...), d'un photobooth, d'une restauration sucrée (barbe à papa, bubble waffle, bar à bonbons) et d'un barbecue géant. Également, une cérémonie a été organisée pour les médaillés et les retraités des deux dernières années.

sept.

Lancement d'un nouvel outil : la photothèque de Grand Lac. La photothèque regroupe l'intégralité des médias de Grand Lac (photos, vidéos). Elle est à disposition des partenaires, des agences de communication et de la presse. De plus, ce nouvel outil permet au service communication de mettre en page et d'illustrer plus facilement les supports de communication papiers et digitaux. Cet outil rassemble les photos prises lors d'inaugurations, événements, achats de photos à des photographes, photos de travaux fournies par des entreprises, photos des services, ...

Temps forts



267 471
visites du site internet

+ 1 450

abonnés sur Facebook
(5 950 abonnés au total à fin 2022)

+ 2 080

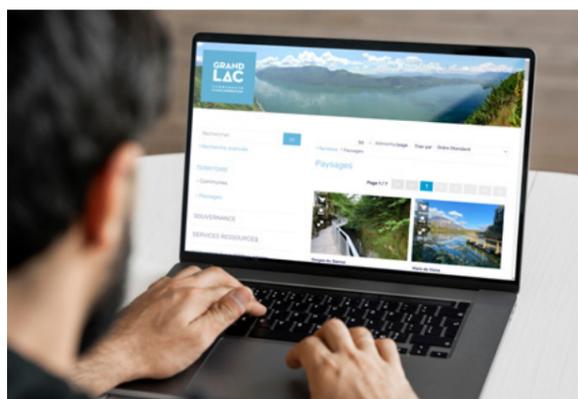
abonnés sur LinkedIn
(4 660 abonnés au total à fin 2022)

244 200 €

Budget de fonctionnement

44 328 €

en investissement



SYSTÈMES D'INFORMATION

L'agglomération a décidé de créer en fin d'année 2022 un service dédié aux systèmes d'information.

Ce service regroupera les compétences :

- **Installation et maintenance** du réseau, des infrastructures et du matériel informatique des services de l'agglomération
- **Gestion des risques cyber**
- **Développement et maintenance de l'outils SIG** – Système d'information géographique – outils mutualisés avec les communes du territoire
- **Recherche et développement autour des usages numériques** (compétences partagées avec le service pilotage)

automne

L'accompagnement du Service Autorisations d'Urbanisme pour la mise en place d'une interface avec cartographie dans le logiciel d'instruction d'urbanisme.

déc.

Lancement d'un audit sur les risques cybersécurité de l'agglomération. Étude financée et conseillée par l'ANSSI (Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information). Les rendus sont prévus au printemps 2023.

Élaboration d'un schéma directeur des systèmes d'information. Le schéma directeur des systèmes d'information viendra faciliter la création des après services systèmes d'information. Il permet de définir les évolutions nécessaires en termes informatiques et numériques pour mieux accompagner l'évolution des services de l'agglomération et la prise en compte de la relation usagers dans leur quotidien.



Temps forts



420

postes de travail



250

téléphones mobiles

permettant aux agents d'exercer leurs métiers et d'assurer la continuité des services

+ de 60

serveurs informatiques



240

couches de données disponibles et à jour sur le Système d'Information Géographique de l'agglomération

40

portails Web SIG

52

agents de communes formés sur le SIG

+ de 80

logiciels métiers pour faciliter le travail des agents au quotidien



Conception : Résonance Publique | Crédits photo : Grand Lac, Shutterstock, Freepig, P. Armanet, C.Baudou, OT Aix Riviera

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
1500 boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains
grand-lac.fr

GRAND
LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION